



RAPPORT FINANCIER
ANNUUEL

2020



GLOBAL BIOENERGIES

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons aujourd'hui le rapport annuel 2020, qui décrit une année difficile mais créatrice de valeur.

Difficile parce que Global Bioenergies n'a pas échappé à la crise sanitaire qui a endeuillé le Monde et bousculé son économie. Nous avons dû, au deuxième trimestre 2020, réaliser le premier plan de licenciement économique de notre histoire : 7 personnes du département R&D ont ainsi dû quitter le Groupe.

Créatrice de valeur, parce que nous avons clarifié notre chemin d'atteinte du marché à court terme. Nous avons imaginé la première gamme de maquillage combinant longue tenue et naturalité basée sur l'isododécane d'origine végétale produit en interne. Il a d'abord fallu développer la chaîne de production et de purification, puis valider l'innocuité de notre ingrédient au travers de tests toxicologiques confiés à un prestataire spécialisé.

Nous avons, en parallèle, monté un laboratoire de formulation, et réalisé les premiers prototypes. Puis, nous avons industrialisé ces formules avec un façonnier. La gamme est aujourd'hui en production. Nous avons appris en un temps record l'ensemble des métiers de la cosmétique, et avons constitué une équipe ad hoc constituée de professionnels reconnus dans le domaine, qui préparent très activement le lancement commercial annoncé pour les tous prochains mois.

La commercialisation de cette gamme n'est pas le bout du chemin, mais seulement son début : nous considérons qu'elle apportera aux yeux du Monde la preuve que la naturalité peut s'inscrire même dans les segments les plus techniques, tel que le maquillage longue tenue, sans compromis sur la performance. Nous nous appuyerons sur cette démonstration pour diffuser progressivement notre ingrédient innovant aux différents acteurs du domaine, afin qu'ils puissent eux aussi progresser dans leur quête de naturalité.

Puis nous commercialiserons l'isododécane et d'autres ingrédients innovants développés par la Société dans les segments adjacents des soins de peau et de cheveux, où ils sont très abondamment utilisés.

Pour produire ces composés, il nous faudra des usines : nous avons révisé notre trajectoire industrielle pour qu'elle soit mieux adaptée à cette conquête progressive de marchés. Des adaptations technologiques ont été menées à bien en 2020 par notre laboratoire de R&D pour permettre cette nouvelle trajectoire industrielle, qui sera prochainement exposée plus en détails.

Nous avons aussi restauré notre visibilité financière, grâce au Prêt Garanti par l'Etat de 6M€ souscrit fin 2020 par nos banques et par Bpifrance, et par une levée de fonds de 5,9M€ via la ligne de financement en capital mise en place avec Kepler Cheuvreux. Nous avons terminé l'année avec une trésorerie brute d'environ 15 M€.

2021 sera une très grande année : nous atteindrons le marché, ce qui nous permettra de poursuivre et d'accélérer la réduction de notre perte. Nous visons d'atteindre la rentabilité d'ici 3 à 4 ans.

Nous contribuons au grand mouvement du secteur de la cosmétique vers le tout renouvelable. Cette industrie sera la première à y parvenir, d'ici la fin de la décennie. Elle sera l'exemple à suivre des autres domaines industriels, auxquels nous avons également notre mot à dire : en particulier, nous ne perdons pas de vue que notre procédé permettra à terme de produire du bio-kérosène et donc de réduire significativement la quantité de CO2 émise dans l'atmosphère par le transport aérien.

Continuons à construire l'avenir ensemble.

Bien à vous,



Marc Delcourt
Directeur Général,
cofondateur



invest@global-bioenergies.com

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion intégré à ce rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Evry, le 19 avril 2021



Marc Delcourt
Directeur Général

RAPPORT ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GLOBAL BIOENERGIES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2020 (incluant le rapport de gestion)

Nous présentons, en complément du rapport financier annuel relatif à Global Bioenergies SA (ci-après « la Société »), les comptes consolidés du groupe réunissant la maison-mère, la filiale allemande Global Bioenergies GmbH (détenue à 100%) et les sociétés projet IBN-One (détenue à 50%) et IBN-Two (détenue à 100%) (ci-après ensemble « le Groupe »).

Nous ne sommes pas soumis à l'obligation d'établir ces comptes consolidés. Notre choix de les présenter correspond à la volonté d'apporter l'information économique la plus lisible possible sur l'activité du Groupe. Les filiales détenues intégralement (Global Bioenergies GmbH et IBN-Two) ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La filiale IBN-One, détenue à 50%, a été consolidée par intégration proportionnelle. Nous rappelons succinctement les grands principes retenus pour la consolidation des comptes :

- ◆ Neutralisation des flux intervenus entre Global Bioenergies SA et ses filiales :
 - ◇ capitaux propres et titres correspondants détenus;
 - ◇ créances et dettes en compte-courant;
 - ◇ intérêts des comptes-courants facturés dans le cadre des conventions de trésorerie entre la maison-mère et respectivement Global Bioenergies GmbH et IBN-One;
 - ◇ autres refacturations diverses.
- ◆ Retraitements opérés dans le cadre de la présentation des comptes consolidés :
 - ◇ intégration des crédits-bails au poste immobilisations corporelles pour leur valeur brute retraitée du cumul des amortissements pratiqués depuis l'origine; la contrepartie ayant été mise en emprunts. Le coût financier lié au crédit-bail est venu s'ajouter aux charges financières; prise en compte des indemnités de départ à la retraite au passif dans la rubrique des provisions, avec comme contrepartie une dotation aux provisions supplémentaire inscrite au compte de résultat.

STRUCTURE DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES AU 31/12/2020

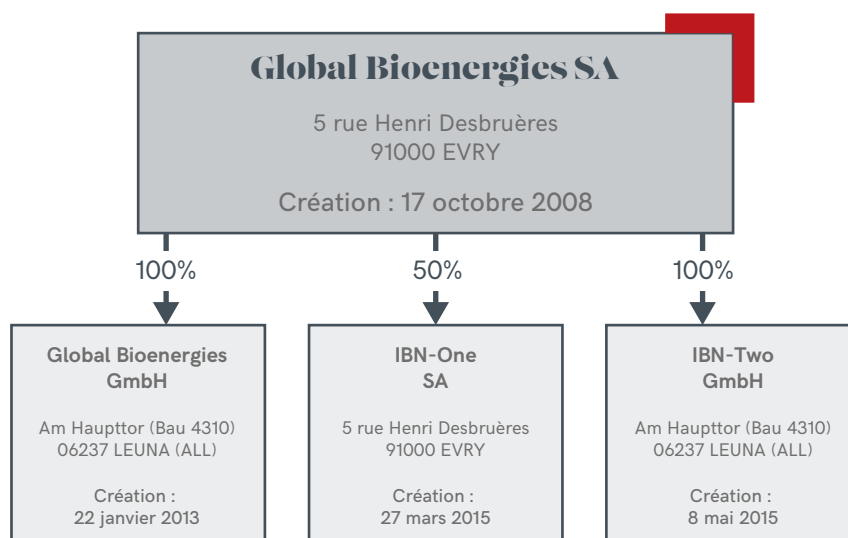


TABLE DES MATIÈRES

I. Situation de la Société et du Groupe au cours de l'exercice 2020 et évolution prévisible	7
A. Situation et activités de la Société et du Groupe	8
B. Évolution prévisible	9
C. Activités en matière de recherche et développement	10
D. Principaux risques et incertitudes	10
II. Faits majeurs survenus depuis le 1^{er} janvier 2021	21
III. Présentation des comptes consolidés du groupe	25
A. Présentation du compte de résultat du groupe Global Bioenergies	26
B. Présentation du bilan du groupe Global Bioenergies	29
C. Présentation des flux de trésorerie du groupe Global Bioenergies	32
IV. Présentation des comptes de Global Bioenergies SA	35
A. Présentation du compte de résultat de Global Bioenergies SA	36
B. Présentation du bilan de Global Bioenergies SA	39
C. Présentation des flux de trésorerie de Global Bioenergies SA	42
V. Actionnariat	45
A. Répartition du capital social et actionnaires principaux	46
B. Participation des mandataires sociaux	47
C. Participation des salariés	47
D. Etat récapitulatif des opérations réalisées sur leurs titres par les mandataires sociaux, les hauts responsables et les personnes qui leur sont étroitement liées	48
E. Instruments dilutifs du capital au 31/12/2020	48
VI. Filiales, participations et sociétés contrôlées	51
A. Organigramme	52
B. Global Bioenergies GmbH	52
C. IBN-One SA	54
D. IBN-Two GmbH	55
E. Syngip BV	55
VII. Informations relatives au gouvernement d'entreprise	57
A. Gouvernance et modalités d'exercice de la direction générale	58
B. Liste des mandataires sociaux et de leurs autres mandats et fonctions	58
C. Rémunération et avantages attribués aux mandataires sociaux	58
VIII. Autres informations importantes	69
A. Politique de distribution des dividendes	70
B. Dépenses non-déductibles	70
C. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients	70
D. Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions	70
E. Rapports du Commissaire aux comptes	71
IX. Annexes	73
A. Etats financiers des comptes consolidés préparés par In Extenso	
B. Etats financiers de Global Bioenergies SA préparés par In Extenso	
C. Rapports du Commissaire aux comptes	
D. Tableau des résultats des cinq derniers exercices	



I

SITUATION DE LA
SOCIÉTÉ ET DU
GROUPE AU COURS DE
L'EXERCICE 2020 ET
ÉVOLUTION PREVISIBLE

I

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2020 ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

A. SITUATION ET ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE	8	Risques liés à l'accès à des aides de partenaires non commerciaux	14
B. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE	9	Risques liés à la gestion de la croissance interne	14
C. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	10	Risques liés à la mise en cause de la responsabilité du Groupe du fait des produits	15
D. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	10	Risques de litige	15
Risques liés au retard ou à l'échec du développement des souches industrielles et des bioprocédés du Groupe	10	Risques commerciaux et réglementaires	15
Risques liés à la protection des souches	11	Risques liés à l'approvisionnement en matières premières	16
Risques relatifs à la propriété intellectuelle	11	Risques de concurrence	16
Risques industriels liés à l'environnement	11	Risques de gouvernance dans la société IBN-One	17
Risques liés aux besoins de financement	12	Risques d'échec du financement de (s) usine (s)	17
Risques de liquidité	13	Risques liés à la construction et la mise en service d'usine (s)	18
Risques liés au Crédit d'Impôt Recherche	14	Risques liés à la crise du Covid-19	18

A. SITUATION ET ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

L'année 2020 restera marquée, à l'échelle internationale, par l'émergence de la crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19 et à ses répercussions diverses sur les sociétés et les économies. L'activité du Groupe n'aura pas fait exception. Les sites du pilote et du démonstrateur de Pomacle et Leuna n'ont subi aucune réduction d'activité, mais la Société a dû solliciter le recours à l'activité partielle entre le 16 mars et le 10 avril 2020 pour les salariés du laboratoire d'Evry dont la protection ne pouvait être assurée dans la configuration habituelle des activités, et pour qui le télétravail n'était pas possible. Le volume d'heures chômées sur cette période de quatre semaines a finalement été limité à 2.800 heures, correspondant à un niveau d'activité d'environ 60%. L'activité a pu reprendre à un rythme normal dès le 14 avril 2020, après que les mesures visant à assurer la sécurité des salariés ont été définies, adoptées et appliquées en concertation avec les représentants du personnel.

En conséquence des incertitudes liées à la dégradation de la situation macro-économique la Société a annoncé le 30 avril 2020 envisager un projet de licenciement collectif pour motif économique et a finalement procédé, début juin 2020, au licenciement de 7 salariés.

En dépit des moments difficiles vécus au travers des événements et décisions exposés ci-dessus, l'année a, dans un premier temps, été l'objet de progrès considérables dans l'appréhension du marché cosmétique et du rôle joué par les dérivés d'isobutène, à commencer par son trimère, l'isododécane.

La cosmétique connaît aujourd'hui un mouvement d'ensemble vers la quête de formulations présentant un indice de naturalité chaque fois plus élevé, tendant vers un idéal où l'ensemble des produits reposeraient sur des ingrédients à plus de 90% naturels ou d'origine naturelle. Des efforts ont déjà été menés depuis des années en ce sens, avec des résultats probants. La suite passe nécessairement par de l'innovation. Les dérivés de pétrole qui sont encore utilisés par la cosmétique le sont pour des raisons techniques : il n'est parfois pas possible de maintenir le degré de performance des produits sans recourir aux produits pétroliers. L'innovation de rupture proposée par Global Bioenergies permet de rapprocher le meilleur de ces deux mondes :

la technicité des ingrédients sélectionnés par des dizaines d'années de recherche en pétrochimie, et la naturalité conférée par le procédé unique au monde développé par la Société.

Dans un deuxième temps, la Société s'est attachée à définir la meilleure stratégie à appliquer pour exploiter au mieux les possibilités offertes par son procédé dans le domaine de la cosmétique. La Société a commencé par doter son Conseil d'administration de deux nouveaux membres issus de ce domaine, en accueillant d'abord Corinne Granger, Directrice R&D et Directrice médicale d'ISDIN, devenue Présidente de Global Bioenergies en septembre 2020, puis Nicolas Cordier, ancien P-DG de la marque de maquillage Make Up For Ever. Deux principales perspectives ont été identifiées :

- ◆ d'abord permettre au segment du maquillage longue tenue d'accéder à la naturalité sans perte de performance, après avoir intégré que l'isododécane était la molécule clé de ce segment, et ce à deux titres :
 - ◇ l'isododécane est reconnu comme étant la seule molécule pouvant garantir les caractéristiques techniques inhérentes au maquillage longue tenue ;
 - ◇ l'isododécane est le premier ingrédient en proportion dans les formulations de maquillage longue tenue, de l'ordre de 25 à 60% du total des ingrédients.
- ◆ puis, pouvoir au remplacement des silicones volatils, employés dans de larges pans de la cosmétique et notamment dans les soins de la peau ou les produits capillaires, y compris les shampooings.

L'opportunité de jouer un rôle clé dans le développement du maquillage longue tenue, qui représente déjà 25% du marché mondial du maquillage, est particulièrement convaincante. La décision de vouloir amorcer ce marché au travers d'une marque propre s'est imposée comme la meilleure façon d'assurer, d'une part, la rétention la plus forte de la valeur ajoutée apportée par notre innovation et d'autre part, de faire connaître, par le lancement de la première marque au monde de maquillage

longue durée formulé à partir d'ingrédients naturels, les nouvelles possibilités maintenant ouvertes à ce segment. Si cette solution venait à devenir le nouveau standard du maquillage longue durée, elle contribuerait très significativement à augmenter la naturalité du segment du maquillage, et servirait à Global Bioenergies de tremplin vers d'autres segments de la cosmétique.

Ainsi, les dérivés d'isobutène, lorsqu'utilisés dans les soins de la peau ou des cheveux, se présentent comme l'une des principales alternatives aux silicones volatiles. Or, la Commission européenne a choisi en 2018 de très fortement limiter l'usage de ces silicones contenues du fait de risques identifiés pour l'environnement et notamment les milieux aquatiques. La restriction des silicones volatiles a pris effet en 2020 pour les produits rincés et devrait se poursuivre pour d'autres catégories de produits; cette restriction induit une croissance importante du marché de l'isododécane dans la cosmétique¹. Le recours aux dérivés d'isobutène permet de garantir le maintien des propriétés d'usage des produits. L'opportunité de disposer à terme de

ces ingrédients d'origine naturelle, par rapport à une origine fossile, est donc stratégique pour les acteurs cosméticiens.

Les perspectives qu'ouvre la cosmétique ont donc bousculé les objectifs de la Société et du Groupe. Jusqu'en 2019, la Société évoluait dans une dynamique où la quasi-intégralité des ressources étaient allouées à l'amélioration des performances du procédé, avec l'objectif qu'elles s'approchent au plus près de l'optimum théorique. Cette quête était nécessaire pour pénétrer le marché des biocarburants, dont les prix sont tirés vers le bas par la concurrence des carburants fossiles, malgré les réglementations incitatives de nombreux pays et notamment de la France. La compétitivité du procédé développé par la Société nécessitait par ailleurs que la valorisation du pétrole retrouve les niveaux historiquement hauts des premières années de la Société. Ce domaine des biocarburants, où les volumes sont immenses mais les marges sont ténues, reste un objectif à terme de la Société, mais la priorité de court terme a clairement basculé vers le marché de la cosmétique.

B. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

Le lancement de la marque en propre de maquillage longue tenue, annoncé pour 2021, va permettre d'initier pour la première fois de l'histoire de la Société la réalisation de chiffre d'affaires récurrent venant directement valoriser la production d'isobutène biosourcé. Elle mettra un coup de projecteur sur nos solutions. Les efforts pour créer cette marque et les produits qui la composent ont été déployés avec une idée obsessionnelle en tête : lancer la première marque au monde de maquillage longue tenue d'origine naturelle, sans aucun compromis sur les performances techniques inhérentes au segment de la longue tenue.

Cette marque sera donc l'occasion de définir un nouveau standard : la longue tenue ne sera désormais plus synonyme de recours systématique à des produits pétroliers. Ce standard a vocation à s'imposer progressivement : qui souhaiterait continuer à utiliser des produits incluant des composés pétroliers lorsque l'alternative d'origine naturelle et

garantissant les performances existe, potentiellement sans surcoût pour le consommateur²?

Pour permettre aux grands acteurs du domaine de bénéficier de cette innovation, la Société doit rapidement développer ses capacités de production d'isobutène biosourcé. De récents développements du procédé, encore soumis à validation, permettent d'entrevoir la possibilité jusqu'alors inenvisageable de recourir à des installations de production existantes, en sous-traitance. La Société pourrait alors initier un déploiement commercial au-delà de sa marque propre sans attendre la construction d'une usine nouvelle.

La priorité n'était donc plus de pourvoir au financement de l'usine IBN-One, dont la capacité de production de 30.000 tonnes /an correspondait au marché des biocarburants.

1 Une étude mandatée en 2019 par Global Bioenergies à un cabinet d'expertise externe avance une croissance d'un facteur 4 d'ici 2025.

2 Dans le maquillage, le coût des ingrédients représente moins de 1% du prix de vente.

L'approche retenue pour la cosmétique est plus progressive : les premiers lots d'isobutène biosourcé qui seront valorisés par la marque de maquillage longue tenue ont été produits dans le démonstrateur de Leuna. Les lots suivants seraient produits dans des fermenteurs plus grands d'installations existantes, donc à moindre coût. Toute accélération de la demande à moyen terme – que ce soit pour notre marque propre ou pour commercialiser

nos ingrédients à d'autres acteurs du domaine – pourrait encore être satisfaite en recourant à des installations de fermentation existantes. L'objectif d'une usine de grande taille dédiée à la mise en œuvre du procédé développé par la Société reste entier : cette usine servirait les applications cosmétiques de plus grands volumes et permettrait d'atteindre les portes de l'immense marché potentiel du biokérosène.

C. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le projet porté par Global Bioenergies se distingue par un degré d'innovation très élevé. Jamais personne n'a fait produire à des microorganismes des composés aussi éloignés que ceux habituellement produits par des êtres vivants. Le procédé de production fermentaire d'isobutène par voie gazeuse est unique au monde et représente un défi technologique majeur. L'identité de la Société est donc d'abord définie par ce caractère très « R&D », et la domination des activités qui en résulte est visible au travers du dispositif de Crédit d'Impôt Recherche. Ainsi, au titre de l'exercice 2020, les dépenses retenues dans le cadre des dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche se sont élevées à 8,4M€, soit le même niveau qu'en 2019 (il convient de préciser que les dépenses éligibles au Crédit d'Impôt

Recherche n'intègrent pas l'ensemble des dépenses assimilables aux activités de recherche et développement. Ces dernières peuvent, par exemple, inclure des charges de sous-traitance confiées à des organismes non agréés ou non européens). La nature du caractère « R&D » évolue cependant : ainsi, en 2020, les dépenses relatives à l'industrialisation ont connu une forte augmentation, alors que tous les autres postes de dépenses ont diminué. Cet effort porté sur les activités industrielles a notamment permis la production d'isobutène puis de dérivés d'isobutène de qualité cosmétique, faisant apparaître des dépenses de R&D d'un genre nouveau, ayant trait à la conversion de l'isobutène produit en ingrédients cosmétiques.

D. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques mentionnés au chapitre 4 « *Facteurs de risque* » du document de référence relatif à l'exercice comptable 2018 (numéro de dépôt AMF : D.19-0091), lesquels ont bénéficié d'une mise à jour dans

la note d'opération d'augmentation de capital de juin 2019 (numéro de visa AMF : 19-0275), restent d'actualité et font l'objet d'un rappel et d'une actualisation ci-après.

1. RISQUES LIÉS AU RETARD OU À L'ÉCHEC DU DÉVELOPPEMENT DES SOUCHES INDUSTRIELLES ET DES BIOPROCÉDÉS DU GROUPE

Des résultats imparfaits ou des retards importants dans l'industrialisation des bioprocédés pourraient leur faire perdre leur compétitivité et dégrader leurs perspectives commerciales.

le domaine des carburants, du fait de marges très élevées et d'un ratio entre prix de vente et coût des matières premières particulièrement haut.

En conséquence, tout retard ou blocage dans le développement des bioprocédés est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe. A noter que dans le marché de la cosmétique, les performances du procédé ne sont pas aussi déterminantes que dans

2. RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DES SOUCHES

Les générations successives des souches de production sont stockées dans des conditions permettant leur conservation à long terme. Elles sont, d'une manière générale, résistantes et capables de se reproduire rapidement. En dépit des précautions prises par le Groupe, ces souches pourraient faire l'objet d'un vol, puis d'une exploitation contrefaçon. En outre, en l'absence de conservation d'un duplicata des souches dans un site distinct, elles pourraient disparaître lors d'un incendie ou d'une catastrophe naturelle touchant le laboratoire dans lequel elles sont conservées.

En conséquence, tout problème sur les souches est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe.

Le risque s'accroît au fur et à mesure de l'amélioration des performances de chaque souche, et est maîtrisé par l'augmentation parallèle des mesures de protection. Le laboratoire est installé sur un site clos et gardé en permanence, ce qui réduit les risques d'intrusion mais ne garantit pas l'impossibilité d'un tel délit.

3. RISQUES RELATIFS À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Groupe exploite un portefeuille de 44 familles de brevets portant sur des procédés de production biologique de molécules d'intérêt à partir de ressources renouvelables. Ces brevets et demandes de brevet constituent le cœur de l'activité du Groupe. A ce jour, 32 demandes de brevet ont été publiées et parmi ces dernières plus de deux cent brevets ont été délivrés dans de nombreux pays ou territoires comprenant l'Europe, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon ou encore le Brésil. S'ajoutent à ces demandes publiées 6 nouvelles demandes déposées pendant l'exercice.

Parmi ces 44 familles et demandes de brevet : (i) neuf sont détenues par la société SCIENTIST OF FORTUNE SA contrôlée par M. Philippe Marlière, co-fondateur de Global Bioenergies, (ii) quinze sont détenues par la société SCIENTIST OF FORTUNE SA et la Société en co-propriété, (iii) dix-neuf sont détenues par la Société et (iv) une est détenue par un grand groupe industriel avec lequel la

Société a noué un accord de licence exclusif pour son exploitation.

Le fait que la Société ne soit pas propriétaire de l'ensemble des brevets et demandes de brevet, mais en soit licenciée exclusive ou co-propiétaire, ne l'empêche pas d'exploiter de manière pleine et entière les brevets et demandes de brevet puisque les contrats de licence sont rédigés de telle sorte que le Groupe jouisse de l'ensemble des droits d'exploitation qui y sont attachés pour les applications portant sur la production d'isobutène.

Avec la commercialisation d'une première gamme de produits dans le domaine de la cosmétique prévue pour 2021, la visibilité du Groupe sera plus importante sur le marché. En conséquence, des efforts supplémentaires ont été engagés pour prévenir le risque de contentieux sur les marques et/ou brevets de parties tierces ainsi que pour surveiller d'éventuels contrefacteurs.

4. RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Le procédé développé par le Groupe nécessite un environnement particulier, à deux titres :

- ◆ les microorganismes utilisés pour la production de l'isobutène sont des microorganismes génétiquement modifiés, qui doivent être maintenus en environnement confiné. Ainsi, leur destruction à l'issue des phases de production doit être assurée par des moyens

thermochimiques adaptés, et différents niveaux d'incidents doivent avoir été anticipés afin de minimiser les risques que lesdits microorganismes génétiquement modifiés ne se retrouvent dans le milieu naturel.

- ◆ l'isobutène est inflammable, et même explosif lorsque présent à haute concentration dans l'air. Sa production doit donc être, dès

le stade du développement pré-industriel, menée dans une atmosphère anti-explosive (« ATEX ») répondant aux normes précises édictées en la matière : installations électriques protégées, système de mise à la masse de tous les appareils, etc. De récentes évolutions du procédé permettraient de potentiellement assouplir les précautions relatives à ces caractéristiques.

La Société a été agréée pour la manipulation de microorganismes génétiquement modifiés dans le cadre de son programme isobutène. Cet agrément a été obtenu en 2011 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2016, puis a été renouvelé jusqu'en 2024.

L'évolution possible de la législation en matière de traitement des microorganismes génétiquement modifiés, d'une part, et des installations ATEX, d'autre part, est susceptible de modifier les conditions de développement et d'exploitation des procédés. L'évolution des législations est suivie par le Groupe dans cette perspective.

Le Groupe est soumis à divers lois et règlements contraignants, en particulier en matière d'environnement, de santé et de sécurité, notamment ceux relatifs au stockage, à l'utilisation, à la manipulation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques ou biologiques, de déchets industriels et d'organismes génétiquement modifiés.

La nécessité de respecter ces lois et règlements, les conséquences de leur non-respect éventuel, la perte par la Société des autorisations qui lui auraient été accordées, la non-obtention des autorisations qui lui seraient nécessaires, notamment les agréments

délivrés par la Préfecture pour le stockage, l'utilisation, la manipulation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques ou biologiques, de déchets industriels et d'organismes génétiquement modifiés, pourraient se traduire par des coûts que devrait supporter le Groupe (taxes, investissements réalisés afin d'assurer la conformité avec les lois et règlements, en particulier en matière d'environnement, de santé et de sécurité).

Le Groupe pourrait être amené à engager des dépenses complémentaires pour se conformer à de nouvelles législations ou réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Le fait que le Groupe entende initier à court terme ses activités commerciales dans la cosmétique l'a conduit à faire enregistrer, en novembre 2020, son premier produit commercialisable (un dérivé d'isobutène de qualité cosmétique) dans le système réglementaire européen REACH (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals). La production, le stockage, le transport et l'utilisation de cet ingrédient utilisable dans de nombreuses formulations cosmétiques sont donc désormais possibles au regard de la réglementation européenne.

En particulier, le Groupe pourrait être obligé d'acheter de nouveaux équipements, de modifier ses locaux ou installations et, plus généralement, d'engager d'autres dépenses importantes. En cas de contamination accidentelle, de blessures ou de dommages quelconques, le Groupe pourrait être tenu pour responsable des dommages, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités et sa situation financière, même si le Groupe bénéficie d'une couverture d'assurance couvrant certains risques inhérents à son activité.

5. RISQUES LIÉS AUX BESOINS DE FINANCEMENT

Depuis sa création en 2008, le Groupe a financé ses travaux de recherche, pour l'essentiel, par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital.

Les ressources financières brutes injectées dans le Groupe depuis sa création sont résumées dans le tableau ci-après :

RESSOURCES FINANCIÈRES BRUTES INJECTÉES DANS LE GROUPE DEPUIS SA CRÉATION

<i>En milliers d'euros</i>	Augmentation de capital	Subventions	Avances remboursables	Prêts à l'innovation	Emprunts bancaires	TOTAL
Du 17/10/08 au 30/06/09	637	0	0	0	0	637
Du 01/07/09 au 30/06/10	600	20	330	0	0	950
Du 01/07/10 au 30/06/11	8 589	40	0	0	0	8 629
Du 01/07/11 au 30/06/12	1 403	75	332	0	0	1 810
Du 01/07/12 au 31/12/12	3 038	59	193	0	0	3 290
Du 01/01/13 au 31/12/13	23 000	20	143	740	0	23 903
Du 01/01/14 au 31/12/14	1 148	1 372	398	0	1 018	3 936
Du 01/01/15 au 31/12/15	1 882	859	1 726	1 400	4 400	10 267
Du 01/01/16 au 31/12/16	12 526	3 141	1 109	0	0	16 776
Du 01/01/17 au 31/12/17	17 890	2 341	300	0	0	20 532
Du 01/01/18 au 31/12/18	6 431	1 706	1 087	0	0	9 224
Du 01/01/19 au 31/12/19	16 924	3 372	2 905	0	0	23 200
Du 01/01/20 au 31/12/20	5 853	3 072	0	0	4 900	13 825
TOTAL	99 920	16 078	8 523	2 140	10 318	136 979

Le Groupe n'a généré que des flux nets d'exploitation négatifs jusqu'à ce jour et la poursuite de l'industrialisation de ses procédés nécessite encore des dépenses importantes. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à lever de fonds supplémentaires ou ces fonds pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables quand il en aura besoin. Cette impossibilité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe. En particulier, le Groupe pourrait devoir :

- ♦ retarder, réduire, voire supprimer des programmes de recherche et développement, ou réduire ses effectifs ;

- ♦ obtenir des fonds par le biais d'accords ou de partenariats qui pourraient le contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits.

Par ailleurs, dans la mesure où le Groupe lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée.

Il est enfin précisé que la trésorerie au 31 décembre 2020 permet de couvrir les dépenses attendues sur 2021 dans leur intégralité.

6. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2020, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe s'élevaient au total à 14,9 M€. A la même date, les engagements du Groupe au titre des diverses avances remboursables et emprunts s'élevaient à 13,2 M€. Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

7. RISQUES LIÉS AU CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Pour financer ses activités, le Groupe a également recours, pour sa maison-mère, au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste à accorder un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent notamment les salaires, les consommables, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par le Groupe ou que le CIR soit remis en cause par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses ou soit

modifié par un changement de réglementation. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

A titre informatif, la Société s'est prêtée à un contrôle fiscal engagé en 2015 et portant notamment sur les crédits d'impôt des exercices 2012, 2013 et 2014. Les conclusions de ce contrôle ont souligné un « *projet très complet au point de vue technique/scientifique mais également au niveau des données financières et des justificatifs et permettant une analyse poussée des projets et travaux réalisés. Ceux-ci peuvent sans équivoque être qualifiés de travaux de R&D, associant recherche appliquée et développement expérimental* ». De fait, l'ensemble du contrôle s'est conclu sans aucune rectification. Il n'y a pas eu de contrôle effectué depuis.

8. RISQUES LIÉS À L'ACCÈS À DES AIDES DE PARTENAIRES NON COMMERCIAUX

A l'instar de tous les programmes de recherche bénéficiant d'aides publiques, le Groupe est exposé au risque de remboursement de tout ou partie de ces aides en cas de non-respect de ses engagements de faire.

Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions conclues avec l'ADEME dans le cadre des projets BioMA+ et ISOPROD ou avec les instances européennes dans le cadre des cinq projets

européens pour lesquels elle bénéficie de financements, elle pourrait être amenée à rembourser de façon anticipée les sommes versées. Une telle situation pourrait priver le Groupe de certains des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de recherche et développement. En effet, le Groupe ne peut garantir qu'il disposera alors des moyens financiers supplémentaires nécessaires, du temps ou de la possibilité de remplacer ces ressources financières par d'autres.

9. RISQUES LIÉS À LA GESTION DE LA CROISSANCE INTERNE

Le Groupe peut devoir faire face à une croissance significative de son activité. Il pourrait être amené à recruter du personnel afin de pouvoir étendre ses activités opérationnelles. Il devra donc mobiliser fortement ses ressources internes et notamment :

- ♦ former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant;
- ♦ anticiper les dépenses et investissements liés à cette croissance, ainsi que les besoins de financement associés;

- ♦ anticiper, pour ses produits, les revenus qu'ils sont susceptibles de générer; et
- ♦ augmenter la taille de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion existants.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de gérer sa croissance et pourrait rencontrer des difficultés inattendues lors de son expansion. Dans une telle hypothèse, l'activité, les perspectives, la situation financière et le développement du Groupe pourraient en être affectés.

10. RISQUES LIÉS À LA MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITÉ DU GROUPE DU FAIT DES PRODUITS

Le Groupe pourrait voir sa responsabilité engagée en cas de non-conformité des produits, de non-respect des contraintes réglementaires et normes afférentes auxdits produits, ainsi qu'à l'environnement lié à leurs production, transport, stockage et utilisation. Dans l'éventualité où l'utilisation de l'un des produits causerait un dommage, le Groupe pourrait faire l'objet de poursuites qui seraient susceptibles de se révéler onéreuses. Il est à noter que le Groupe a fait enregistrer, en novembre 2020, son premier ingrédient commercialisable (un dérivé d'isobutène de qualité cosmétique) dans le système réglementaire européen REACH (Registration,

Evaluation and Authorisation of Chemicals). La production, le stockage, le transport et l'utilisation de cet ingrédient utilisable dans de nombreuses formulations cosmétiques sont donc désormais possibles au regard de la réglementation européenne. Cet ingrédient avait préalablement validé sa phase d'évaluation toxicologique, laquelle s'était étendue sur une période de plus d'un an, d'abord focalisée sur des mesures analytiques ayant montré un niveau de pureté très élevé, puis focalisée sur des études fonctionnelles toxicologiques ayant conclu sur son innocuité.

11. RISQUES DE LITIGE

A la date de publication de ce rapport, il n'existe pas de procédure administrative, pénale, judiciaire ou d'arbitrage - à l'exception d'un contentieux prud'hommal - dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible

d'avoir, ou ayant eu au cours des 12 derniers mois un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

12. RISQUES COMMERCIAUX ET RÉGLEMENTAIRES

L'exploitation commerciale du procédé Isobutène dans le domaine de la cosmétique repose tout d'abord sur la conversion de l'isobutène produit par Global Bioenergies en isododécane de qualité cosmétique, puis sur l'intégration de cet ingrédient innovant dans la fabrication de produits finis.

La conversion en isododécane de qualité cosmétique ainsi que la fabrication des produits finis sont confiées à une chaîne de sous-traitants partenaires spécialisés, selon un cahier des charges précis fourni par la Société. Si un de ces sous-traitants venait à ne pas pouvoir honorer sa prestation dans les délais impartis ou ne respectait pas les normes imposées, le rythme de production pourrait être ralenti et une rupture de stock pourrait intervenir.

La Société souhaite pénétrer le marché cosmétique du maquillage de longue durée par deux canaux : à court terme par la création d'une marque propre destinée à atteindre des consommateurs particuliers, et à moyen terme par la vente de son ingrédient clés aux grands industriels du secteur. Dans le premier canal, le succès commercial dépendra de la

capacité à communiquer largement sur la marque, à intéresser des consommateurs, à convertir leur intérêt en achat et à les fidéliser par la suite. Même si, d'une part, les produits ont été développés à partir de l'expertise d'acteurs aguerris du domaine pour en garantir la qualité, l'efficacité et la capacité à se distinguer dans l'univers des marques existantes, et d'autre part qu'un plan marketing solide a été établi par des spécialistes expérimentés dans le lancement de marques, le succès de la marque ne peut être garanti. Dans le deuxième canal, le succès commercial dépendra de la capacité de la Société à intéresser les industriels par un rapport valeur ajoutée-surcoût compétitif et par une capacité d'accroissement de la production en vue de fournir des volumes importants.

En outre, les réglementations françaises et européennes, jusqu'alors très favorables à l'émergence de solutions biosourcées, pourraient se voir modifiées de manière plus ou moins significative. Ces changements pourraient intervenir à deux niveaux :

- ◆ révision à la baisse des incitations aux produits biosourcés, tels que :
 - ◇ révision à la baisse ou absence de dispositions réglementaires incitatives sur l'usage des biocarburants (transport aérien en particulier);
 - ◇ changements dans la réglementation européenne limitant les débouchés de l'isobutène biosourcé et de ses dérivés;
- ◆ contraintes relatives à la production et la commercialisation d'isobutène biosourcé (sécurité, taxes, etc.).

13. RISQUES LIÉS À L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

Les bioprocédés développés par le Groupe reposent sur l'utilisation de sucre, d'amidon, de céréales et des déchets agricoles et forestiers susceptibles d'être transformés en sucres fermentescibles. Le développement d'une filière de traitement des déchets agricoles et forestiers devrait contribuer à assurer une ressource importante en sucre.

Le manque de matière première agricole, en conséquence d'un changement dans l'équilibre entre l'offre et la demande au niveau local ou global, pourrait empêcher ou limiter l'industrialisation des bioprocédés du Groupe et avoir un impact sur

son activité, plus particulièrement dans la quête d'atteinte de marchés à fort volumes et marges réduites. Ce risque est moindre dans le marché de la cosmétique, régi par des volumes plus modestes mais présentant des marges élevées.

De même, le retard ou l'échec du développement des voies alternatives reposant sur l'utilisation de déchets agricoles, forestiers, ménagers ou industriels, pourrait limiter l'exploitation des bioprocédés du Groupe dans le cas notamment où les matières premières agricoles s'avèreraient trop coûteuses, et avoir un impact sur l'activité du Groupe.

14. RISQUES DE CONCURRENCE

Depuis ses débuts, la Société a dû faire face à des sociétés développant des procédés potentiellement concurrents. Jusqu'à présent, le principal concurrent de la Société était la société Gevo, étant précisé que le procédé développé par cette société présente des différences significatives avec le procédé de la Société; elle se focalise par ailleurs principalement sur les débouchés dans le kérosène renouvelable.

D'autres sociétés concurrentes, d'ores et déjà identifiées ou non, pourraient réussir à développer des bioprocédés plus efficaces et/ou moins chers et ce plus rapidement que la Société. A cet égard, la Société a mis en place une veille sur les évolutions technologiques concurrentes.

Concernant les applications des dérivés de l'isobutène dans les secteurs cosmétique et aéronautique plus particulièrement, il convient de noter le développement d'autres solutions renouvelables n'utilisant pas nécessairement l'isobutène bio-sourcé :

- ◆ pour la production d'émollients bio-sourcés à visée cosmétique :
 - ◇ Des solutions sont proposées à base d'huiles végétales. Celles-ci peinent généralement à reproduire les performances des composés dérivés de l'isobutène en termes de texture et de dispersabilité. Par ailleurs, celles tirées d'huile de palme font face à un problème d'acceptabilité du secteur.
 - ◇ La société Amyris produit des émollients issus des sucres par une voie biotechnologique analogue à celle de la Société. Ses produits, constitués de chaînes plus longues, n'entrent ainsi pas directement en concurrence avec les principales cibles de la Société mais au contraire en facilitent l'acceptabilité.
- ◆ pour la production de kérosène renouvelable, sont à noter :

- ◇ Les huiles de fritures usagées, telles qu'utilisées dans la raffinerie de World Energy à Paramount en Californie, font face à la difficulté de mettre en place les chaînes logistiques d'approvisionnement compatibles avec la taille du marché visé.
- ◇ L'huile de palme, dont les problématiques d'acceptabilité sociétale et réglementaire en limitent le déploiement.
- ◇ Les voies biotechnologies développées par quelques autres sociétés qui nécessitent

des étapes d'extraction/purification supplémentaires qui, comparées à la solution développée par la Société, impactent négativement leurs coûts de production.

Le segment du maquillage longue tenue se distingue du fait qu'il s'appuie sur l'isododécane comme ingrédient indispensable - et par ailleurs le premier en proportion dans la formulation - pour assurer les fonctions de longue tenue, d'absence de transfert ou de résistance à l'eau.

15. RISQUES DE GOUVERNANCE DANS LA SOCIÉTÉ IBN-ONE

Dans la mesure où le capital social et les droits de vote sont détenus à parts égales avec le groupe Cristal Union, la Société ne contrôle pas, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, ladite société. Bien que les relations avec le groupe Cristal Union soient harmonieuses, un risque existe quant à la poursuite de la bonne gouvernance de la société IBN-One créée pour exploiter ce qui devait être la première usine commerciale à mettre en œuvre le procédé de Global Bioenergies. Du fait du pivot réalisé vers la cosmétique concentrant tous les efforts à court terme, l'usine IBN-One d'une capacité de 30.000 tonnes / an n'est plus un projet prioritaire, ce volume n'étant pas aligné avec la taille du marché mondial de l'isobutène dans la cosmétique, qui se compte en dizaines de milliers de tonnes. Le groupe Cristal Union pourrait perdre ou réduire son intérêt pour le projet s'il devait être remis à plus tard, du fait de l'éventualité de recourir à des capacités de production de taille sensiblement réduite et potentiellement déjà existantes qui représenteraient pourtant des volumes très conséquents dans la cosmétique. Ainsi, la Société a indiqué fin 2020

que ses capacités de production actuelles pouvaient impacter le marché du maquillage à hauteur d'une valeur retail de quarante millions d'euros - autrement dit, si l'isobutène produit par les installations dont Global Bioenergies est propriétaire devait être incorporé intégralement dans le segment du maquillage, ce seraient in fine des millions de produits qui en bénéficieraient, pour une valeur retail de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Des litiges pourraient survenir entre les actionnaires à l'occasion de la gouvernance d'IBN-One mais également au titre des relations commerciales initiées pour les besoins du fonctionnement de l'usine et/ou de l'exploitation du procédé Isobutène (accord de licence, accord de fourniture de matière première, accord d'achats de produit, etc.). Ces litiges pourraient notamment prendre naissance du fait d'une divergence des intérêts entre les différentes parties. Quelle que soit leur origine, ceux-ci auraient un impact négatif sur la poursuite du projet.

16. RISQUES D'ÉCHEC DU FINANCEMENT DE (S) USINE (S)

Au cours de l'année 2018 et du début de l'année 2019, la société IBN-One a tenté de trouver des investisseurs pour financer son projet d'usine de grande taille. Bien que le projet ait suscité de l'intérêt, les potentiels investisseurs approchés ont indiqué que celui-ci ne correspondait pas aux projets sur lesquels ils se positionnaient en raison de son caractère trop amont. Le Groupe s'est alors focalisé

sur l'identification de marchés dont la rentabilité permettrait de contrebalancer la perception de risque induit par la construction d'une « première usine du genre ». L'identification de l'opportunité dans le maquillage longue tenue a révélé que de petites unités de production pourraient déjà représenter des volumes très importants de produits finis, et qu'elles pourraient permettre à la Société

d'atteindre la rentabilité sans avoir à recourir à une usine de grande taille, dont le financement est forcément plus coûteux.

Il n'en demeure pas moins qu'un risque existe sur la capacité d'identifier ces petites unités de production pour les exploiter en sous-traitance, ou sur la capacité à les financer et les construire si la Société souhaitait les avoir en propre.

17. RISQUES LIÉS À LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE D'USINE (S)

Il convient de préciser qu'outre le financement de (s) usine (s), un risque existe sur leur construction si elles n'étaient pas accessibles en sous-traitance. Plusieurs situations pourraient être rencontrées : retard plus ou moins significatif au cours du chantier de construction, survenance d'accidents et/ou d'incidents au cours des opérations de construction, réserves émises à la réception de l'usine, désordres constatés lors de la mise en service de l'usine, etc.

De tels événements auraient nécessairement un impact négatif sur le calendrier de mise en production et/ou sur le niveau de performance de l'usine tel qu'il aurait été défini par la Société. En outre, il est possible que la mise en service de l'usine s'avère plus difficile et plus longue que prévu. La résolution de ces différents problèmes et difficultés pourrait repousser de plusieurs mois l'atteinte de la capacité de production théorique annuelle.

18. RISQUES LIÉS À LA CRISE DU COVID-19

La crise relative au Covid-19 fait peser un risque supplémentaire sur le développement des activités, et ce, à plusieurs titres. D'abord, l'impact économique de cette pandémie rend plus difficile l'accès aux capitaux, notamment pour la poursuite du financement des activités du Groupe tant qu'elles ne sont pas rentables. Le ralentissement des activités économiques a par ailleurs pesé lourd sur la valorisation des cours du pétrole, dont les stocks ont atteint des niveaux particulièrement élevés ; un pétrole valorisé à bas prix accentue le désavantage compétitif de la technologie de Global Bioenergies par rapport aux solutions fossiles et rend plus compliqué son émergence, surtout dans les marchés à grands volumes et faibles marges. Ainsi, le secteur aérien, pénalisé comme jamais dans son histoire et en proie à de graves difficultés financières, peut se

voir freiner dans ses velléités de recours aux biocarburants produits par Global Bioenergies du fait de leur coût de production plus élevé que les carburants fossiles. Enfin, la crise sanitaire a contraint la Société à fortement réduire ses activités de laboratoire pendant 4 semaines au printemps 2020, le temps de mettre en place les protocoles lui permettant d'assurer la sécurité des salariés. Depuis, un nouveau mode de fonctionnement s'est imposé, permettant le maintien des activités. Si la pandémie devait se développer à nouveau dans le futur et potentiellement sous une forme plus virulente ou dans un contexte plus favorable à son expansion, les conséquences sur l'organisation du travail se verraient probablement encore affectées, ce qui pourrait augmenter les délais correspondant aux divers objectifs que la Société se fixe.



III

FAITS
MAJEURS
SURVENUS
DEPUIS LE 1^{ER}
JANVIER 2021

III

FAITS MAJEURS SURVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021

La Société a décidé d'étendre en janvier la ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux, après avoir annoncé l'exercice intégral des 1.500.000 premiers bons de souscription d'action (BSA) émis en août 2020, ayant permis de lever 6,5 millions d'euros. Une seconde tranche a été mise en place via l'émission de 2.500.000 bons supplémentaires, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice. Un total de 346.828 bons a été exercé depuis, correspondant à un montant total levé de près de 2,6 millions d'euros.

La Société a par ailleurs indiqué avoir libéré son premier lot d'isododécane renouvelable de qualité cosmétique, toujours en janvier. Ce premier lot d'isododécane qualité cosmétique a fait l'objet d'une quinzaine d'analyses, réalisées par des professionnels spécialisés et indépendants, lesquelles ont toutes confirmé le haut niveau de pureté du

produit ainsi que sa conformité vis-à-vis des spécifications techniques définies lors des études toxicologiques menées par la Société en 2020. Ces analyses ont conduit à la libération du lot en vue d'une utilisation commerciale, notamment à partir du projet de marque propre de maquillage longue tenue. 300.000 unités de maquillage peuvent être produites à partir de ce premier lot.

En mars, la Société a annoncé avoir investi de nouveaux locaux dans Paris, pour y déménager une partie de ses fonctions support et pour y accueillir les équipes œuvrant au lancement de la marque de maquillage longue tenue. Ces nouveaux locaux, d'une superficie d'environ 300m², permettent un ancrage dans la capitale, facilitant le recrutement de profils nécessaires au déploiement commercial de la marque. Une superficie équivalente de locaux a été abandonnée sur Evry au siège social, dans un bâtiment dont le bail était arrivé à échéance.



The background of the entire page is a close-up photograph of several large, overlapping fern fronds. The fronds are a vibrant teal or turquoise color, with prominent, parallel veins running across them. The lighting creates a sense of depth and texture, with some areas appearing brighter and others in shadow.

III

PRÉSENTATION
DES COMPTES
CONSOLIDÉS
DU GROUPE

III

PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

A. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES	26	Actif circulant	30
Produits d'exploitation	26	Capitaux propres	30
Charges d'exploitation	27	Dettes	31
Résultat financier	29	C. PRÉSENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES	32
Résultat exceptionnel	29	Flux provenant des activités opérationnelles	33
B. PRÉSENTATION DU BILAN DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES	29	Flux provenant des activités d'investissement	33
Actif immobilisé	30	Flux provenant des activités de financement	33

A. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES³

<i>Données en k€</i>	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Produits d'exploitation	3 276	3 494	2 412
Charges d'exploitation	16 332	17 517	18 088
Effectif moyen	50,7	59,4	69,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 056	-14 024	-15 676
EBITDA	-9 777	-10 527	-12 059
Résultat financier	-184	-291	-570
Résultat exceptionnel	-172	166	64
Impôts sur les bénéfices	-2 264	-1 407	-2 546
RÉSULTAT NET	-11 148	-12 741	-13 637

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>Données en k€</i>	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 276	3 494	2 412
Chiffre d'affaires	64	118	692
Subventions d'exploitation	3 072	3 372	1 706
Autres produits	140	4	13

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond principalement à la facturation de services réalisés pour le compte de la filiale IBN-One, codétenue par le groupe Cristal Union.

Subventions d'exploitation

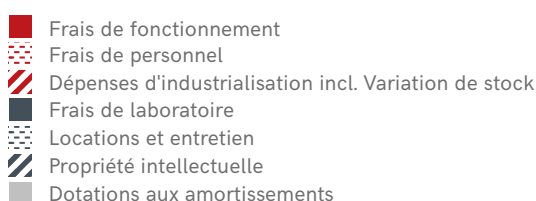
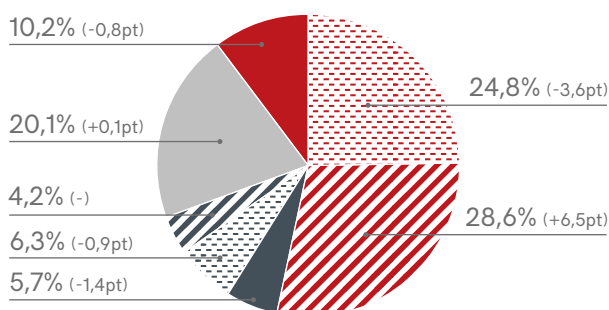
Les subventions correspondent aux cinq projets financés par l'Europe depuis 2017-2018 visant à diversifier les ressources utilisables par les procédés de Global Bioenergies. Les aides versées par la commission européenne au lancement des projets respectifs étant supérieures à ce qui pouvait être enregistré en subvention, le solde a été comptabilisé en Produits Constatés d'Avance.

³ Les frais des augmentations de capital ont été imputés sur les primes d'émission y relatives par un transfert de charges. Dans le présent rapport, ces frais ont été déduits des charges d'exploitation et corrélativement, le transfert de charges a été déduit des produits d'exploitation.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Données en k€	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
CHARGES D'EXPLOITATION	16 332	17 517	18 088
FRAIS DE PERSONNEL	4 057	4 973	5 120
Effectif moyen (Nb)	50,7	59,4	69,3
DEPENSES D'INDUSTRIALISATION	5 989	3 879	3 713
VARIATION DE STOCK IBN ET SES DERIVES	-1 314	-	-
FRAIS DE LABORATOIRE	929	1 234	1 386
dont consommables de laboratoire	701 (75%)	818 (66%)	810 (58%)
dont sous-traitance de laboratoire	228 (25%)	416 (34%)	576 (42%)
LOCATIONS, ENTRETIEN, MAINTENANCE	1 027	1 259	1 106
PROPRIETE INTELLECTUELLE	693	736	900
dont redevances sur licences	180 (26%)	227 (31%)	264 (29%)
dont honoraires d'avocats liés à la PI	513 (74%)	509 (69%)	636 (71%)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 279	3 496	3 617
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 672	1 939	2 246

Répartition des charges d'exploitation 2020
(évolution par rapport à 2019)



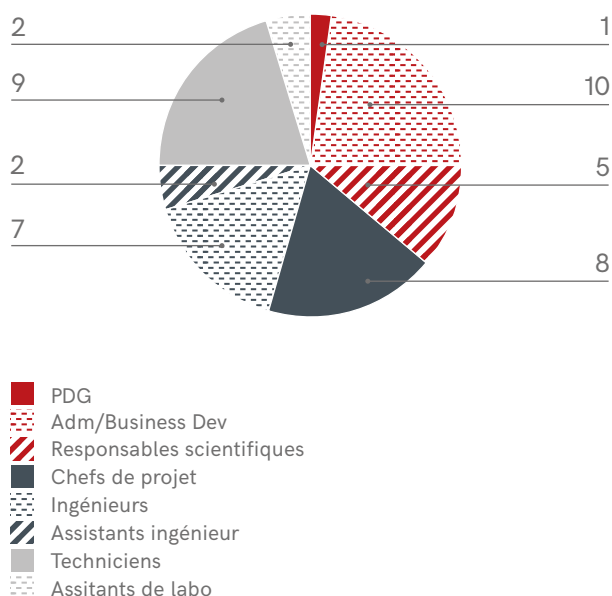
Frais de personnel (4 057k€)

Le Groupe a employé un effectif moyen de 50,7 salariés au cours de l'exercice 2020, effectif en baisse comparativement aux deux exercices précédents, lesquels affichaient respectivement des effectifs moyens de 59,4 (2019) et 69,3 salariés (2018). Le site d'Evry accueillait 40 salariés au 31 décembre 2020

et la filiale allemande Global Bioenergies GmbH en comptait 4. Sur ces 44 salariés, 2 étaient en contrat à durée déterminée. La baisse des effectifs observable résulte notamment de la décision de mise en œuvre d'un plan de licenciement collectif pour motif économique ayant été exécuté en juin 2020 et ayant conduit au licenciement de 7 salariés.

Les dépenses de personnel ont diminué de près de 900k€ comparativement à l'exercice 2019, principalement du fait de la réduction des effectifs et également, mais dans des proportions moindres, du fait du recours au dispositif d'activité partielle. Suite à l'expansion de l'épidémie Covid-19, l'activité de la Société a été partiellement impactée. En effet, si les sites de Pomacle et Leuna n'ont subi aucune réduction d'activité, la Société a dû solliciter le recours à l'activité partielle entre le 16 mars et le 10 avril 2020 pour les salariés du laboratoire d'Evry dont la protection ne pouvait être assurée dans la configuration habituelle des activités et pour qui le télétravail n'était pas possible. Le volume d'heures chômées sur cette période de quatre semaines a été limité à 2.800 heures, correspondant à un niveau d'activité d'environ 60% à l'échelle des salariés du site d'Evry. L'activité a pu reprendre à un rythme normal dès le 14 avril 2020, après que les mesures visant à assurer la sécurité des salariés aient été définies, adoptées et appliquées en concertation avec les représentants du personnel.

Répartition des effectifs du Groupe au 31 décembre 2020



Dépenses d'industrialisation (5 989k€)

La hausse significative des dépenses d'industrialisation de près de 2M€ est principalement portée par le développement des activités dans le domaine cosmétique. L'exploitation des installations existantes continue, comprenant le démonstrateur industriel présent sur le site de Leuna et exploité par Global Bioenergies GmbH en partenariat avec l'institut Fraunhofer (2 620k€) et le pilote industriel localisé sur le site de Pomacle-Bazancourt (583k€). En vue de préparer le lancement commercial cosmétique, l'isobutène produit au sein de Leuna par Global Bioenergies GmbH a commencé à être converti en isododécane qualité cosmétique grâce une chaîne de sous-traitants spécialisés (1 313k€) et soumis à divers tests produits (146k€) afin d'être incorporé dans la formulation de nos produits finis, le tout avec l'accompagnement de consultants ou entreprises externes choisis pour leur expertise ou expérience spécifiques permettant d'adapter les procédés aux exigences du monde industriel et à celui de la cosmétique en particulier (712k€). En parallèle, une équipe de spécialistes a été mobilisée afin de développer notre propre marque cosmétique et la communication afférente (615k€).

Variation de stock d'isobutène et ses dérivés (-1 314k€)

En perspective du déploiement commercial, un stock composé d'isobutène et de ses dérivés en premier lieu desquels l'isododécane qualité cosmétique issus de la chaîne de production décrite dans le paragraphe précédent a pu pour la première fois être comptabilisé. Ce stock pourra être intégré dans la formulation des produits de maquillage longue durée.

Frais de laboratoire (929k€)

Les dépenses de ce poste sont portées par le laboratoire de Global Bioenergies SA à Evry. Ces dépenses en baisse de 305k€ sont traditionnellement corrélées au nombre de salariés évoluant dans le laboratoire, nombre qui a diminué suite à la réduction des effectifs dans le cadre du plan social mis en œuvre en juin 2020. Ces dépenses correspondent d'une part à l'achat de consommables de laboratoire (701k€) et d'autre part à la facturation de services sous-traités (228k€).

Locations, entretien, maintenance (1 027k€)

Ce poste inclut les loyers et charges locatives des locaux occupés par les différentes entités du Groupe Global Bioenergies (616k€), la location d'équipements de laboratoire (30k€), les contrats de maintenance et d'entretien des équipements du laboratoire ainsi que leurs réparations (272k€) et enfin, les travaux de maintenance relatifs au démonstrateur de Leuna (109k€). La consolidation des comptes impose d'immobiliser les dépenses relatives aux contrats de crédit-bail. A titre informatif, la société Global Bioenergies SA a enregistré 95k€ de dépenses de crédit-bail au cours de l'année 2020.

Redevances brevets et propriété intellectuelle (693k€)

Global Bioenergies détient les droits sur un portefeuille d'une trentaine de familles de brevets étendus internationalement, dont la gestion est confiée au cabinet de conseil en propriété intellectuelle allemand Vossius, l'un des plus renommés en Europe (513k€). Le solde de 180k€ correspond aux redevances des licences d'exploitation concédées par la société Scientist of Fortune, dirigée par M. Philippe Marlière, co-fondateur de Global Bioenergies.

Dotations aux amortissements (3 279k€)

Les dotations aux amortissements sont principalement liées au démonstrateur industriel de Leuna

en Allemagne, dont l'amortissement, calculé sur une durée de 48 mois, a débuté le 1^{er} avril 2017. La dotation relative y représente 3 062k€ à l'échelle de l'année 2020. Il convient par ailleurs de noter que du fait de la consolidation comptable les crédits-bails sont intégrés aux immobilisations corporelles et subissent donc un amortissement (59k€), en baisse par rapport à l'année 2019 (159k€).

3. RÉSULTAT FINANCIER : -291K€

Le résultat financier est principalement dû à la comptabilisation d'intérêts courus sur les emprunts bancaires et avances remboursables. Ce poste

Frais de fonctionnement (1 672k€)

Au cours de l'exercice 2020, la quote-part des frais de structure et de fonctionnement dans les charges d'exploitation a représenté 10,2% (vs 11,1% sur 2019 et 12,4% sur 2018), reflétant les efforts d'économies engagés jusqu'aux dépenses annexes couplés à une diminution des frais de déplacements dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19.

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL : -172K€

Le résultat exceptionnel est notamment constitué du solde des opérations d'achats et ventes des actions détenues en propre dans le cadre de l'animation du contrat de liquidité porté par Global Bioenergies SA, ainsi que de la contrepartie de l'amortissement des écritures de retraitement d'une partie de la subvention perçue par Global Bioenergies GmbH de subvention d'exploitation à subvention d'équipement.

inclut par ailleurs l'impact financier des contrats de crédit-bail, comptabilisés à l'actif du bilan du fait de la consolidation des comptes.

Il inclut également la valorisation des titres Global Bioenergies détenus en propre issus des anciens associés de Syngip BV. Il est enfin impacté en 2020 par l'amortissement (239k€) à hauteur de 20% du mali technique de 1,19M€ correspondant au savoir-faire valorisé à l'acquisition de la société Syngip BV.

B. PRÉSENTATION DU BILAN DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES

Actif en k€	31/12/20	31/12/19	Passif en k€	31/12/20	31/12/19
Immobilisations incorporelles	980	1 226	Capital	507	436
Immobilisations corporelles	1 565	4 452	Prime d'émission	96 022	90 351
Immobilisations en cours	129	76	Report à nouveau	-81 292	-68 550
Immobilisations financières	1 211	1 065	Résultat	-11 148	-12 741
ACTIF IMMOBILISE	3 885	6 820	Subventions d'équipement	43	213
Stock IBN et dérivés	1 314	-	CAPITAUX PROPRES	4 132	9 708
Stock consommables R&D	653	632	PROVISIONS	183	192
Créances	4 812	3 280	Avances conditionnées et emprunts	13 172	9 646
Disponibilités	14 491	16 553	Fournisseurs et comptes rattachés	2 698	2 640
VMP	360	320	Dettes fiscales et sociales	1 360	1 088
Charges constatées d'avance	283	342	Autres dettes et PCA	4 253	4 674
ACTIF CIRCULANT	21 913	21 128	DETTES et PCA	21 483	18 048
TOTAL ACTIF	25 798	27 948	TOTAL PASSIF	25 798	27 948

1. ACTIF IMMOBILISÉ : -2 935K€

Les immobilisations incorporelles incluent un écart d'acquisition de 1,19M€ généré à l'acquisition de la société Syngip BV et reflétant la valeur du savoir-faire développé par cette société qui repose sur un processus bactérien jusqu'alors jamais exploité par Global Bioenergies SA. L'amortissement de cet actif pourrait s'étaler sur cinq ans, et la dotation aux amortissements comptabilisée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 239k€ (20%).

Les immobilisations corporelles diminuent principalement du fait de l'amortissement du démonstrateur de Leuna initié en avril 2017 dont le calcul est basé sur une durée de 48 mois.

La méthode de consolidation utilisée réintègre à l'actif en immobilisations corporelles les éléments qui ont été financés en crédit-bail. Le montant net retraité s'élève à 151k€, correspondant à un montant brut de 2 692k€ desquels ont été déduits 2 541k€ d'amortissements déjà pratiqués.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de cautionnements mis en place dans le cadre des projets financés par la commission européenne, auxquelles s'ajoutent les dépôts de garantie et cautionnements liés à location de nouveaux bureaux au centre de Paris (+140k€).

2. ACTIF CIRCULANT : +785K€

Stock d'isobutène et ses dérivés (+1 314k€)

En perspective du déploiement commercial, un stock composé d'isobutène et de ses dérivés en premier lieu desquels l'isododécane qualité cosmétique a pu pour la première fois être comptabilisé. Ce stock pourra être intégré dans la formulation des produits de maquillage longue durée. Les coûts de production ayant été dégressifs sur la période, le stock a été valorisé à la valeur du dernier lot de production.

Stock de consommables et créances (+1 553k€)

La variation de ce poste résulte principalement de la créance relative au crédit d'impôt recherche, supérieure au 31/12/2020 à celle du 31/12/2019 (+742k€) et à l'augmentation des dépenses engagées dans le cadre des projets européens se traduisant par une augmentation de la créance correspondante en tenant compte du taux de prise en charge accordé

(+435k€). Enfin ce poste inclut l'augmentation au 31 décembre 2020 du montant de TVA déductible sur importation (291k€), montant totalement compensé par l'augmentation du montant de TVA intra-communautaire dû correspondant enregistré au passif (291k€).

Disponibilités + VMP (-2 022k€)

La trésorerie brute du Groupe s'établit à 14,9M€ (dont 185k€ de valorisation d'actions auto-détenues notamment dans le cadre du contrat de liquidité et 174k€ de SICAV nanties); elle était de 16,9M€ au 31 décembre 2019.

Charges constatées d'avance (-59k€)

La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

3. CAPITAUX PROPRES : - 5 576K€

Le 25 août 2020, le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 8^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 5 septembre 2019 a décidé de la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 1 500 000 bons de souscription d'actions, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice. Dans ce cadre, au 31 décembre 2020, 1 403 711 actions nouvelles ont été créées entraînant un versement total

de 5.853.322€ correspondant à une variation sur les postes « *Capital social* » de 70.186€ et « *Prime d'émission* » de 5.783.136€. Les frais relatifs à cette augmentation de capital ont été imputés au débit de la prime d'émission pour un montant total de 117k€.

On enregistre par ailleurs dans les comptes consolidés une quote-part de la subvention allemande du BMBF en subvention d'équipement plutôt qu'en subvention d'exploitation (43k€).

4. DETTES : +3 435K€

Avances conditionnées et emprunts (+3 526k€)

La Société a bénéficié des différentes mesures déployées par les établissements bancaires en réaction à l'épidémie de Covid-19, et notamment le report des échéances de remboursement de prêts. Ainsi, les décaissements ont été interrompus au cours du premier semestre relativement aux deux Prêts à Taux Zéro Innovation (PTZI) émis respectivement en 2013 et 2015 par Bpifrance pour un total de 2,14M€ en soutien au programme Isobutène; le solde restant dû au 31/12/2020 est de 704k€ (-214k€).

En 2015, la Société avait obtenu un prêt de 4,4M€ auprès d'un consortium réunissant quatre banques françaises (BNP-Paribas, Société Générale, CIC et Bpifrance) pour compléter le financement du démonstrateur industriel de Leuna. L'amortissement de ces différents prêts s'est poursuivi au cours de l'année 2020 avec le bénéfice du report des échéances évoqué précédemment (-261k€).

En novembre 2020 Global Bioenergies SA a obtenu l'octroi d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 6M€ auprès d'un consortium de trois banques, la Société Générale à hauteur de 3,9M€, BNP-Paribas à hauteur de 1M€ et de Bpifrance à

hauteur de 1,1M€. Au 31 décembre 2020 seul le prêt de Bpifrance n'avait pas encore été encaissé, son encaissement ayant eu lieu en janvier 2021. L'amortissement de ces différents prêts pourra débuter à partir de novembre 2021.

Global Bioenergies a encaissé entre 2014 et 2017 la totalité des versements de l'ADEME au titre d'avances remboursables relatives au projet « BioMA+ ». Leur remboursement a été initié au second semestre 2018. Les remboursements de l'année ont représenté un montant total de 1 011k€, en partie compensés par 143k€ d'intérêts courus non échus comptabilisés au titre du solde dû (-868k€). Sur le deuxième projet soutenu par l'ADEME (projet « Isoprod »), les versements encaissés en 2016 au lancement du projet, en juin 2018 au franchissement de la première étape clé puis en octobre 2019 au franchissement de la deuxième étape clé génèrent également des intérêts en 2020 (+26k€). A ce jour, aucun remboursement n'a été effectué sur ce projet.

Le solde de l'évolution correspond à la comptabilisation en emprunts de la valeur nette des équipements acquis par crédit-bail et immobilisés du fait de la consolidation (-59k€).

AVANCES CONDITIONNEES ET EMPRUNTS⁴

	au 31/12/19	Augm.	Dim.	au 31/12/20
BPIFRANCE	1 218 k€	- k€	-274 k€	944 k€
BNP	303 k€	+1 000 k€	-56 k€	1 247 k€
SOCIETE GENERALE	274 k€	+3 901 k€	-113 k€	4 062 k€
CIC	158 k€	+2 k€	-30 k€	128 k€
ADEME BIOMA+	2 251 k€	+212 k€	-1 080 k€	1 383 k€
ADEME ISOPROD	5 228 k€	+26 k€	- k€	5 254 k€
IMMOBILISATIONS DES CREDITS-BAILS	210 k€	- k€	-59 k€	151 k€
COMPTE-COURANT GROUPE	2 k€	- k€	- k€	3 k€
TOTAL	9 645 k€	+5 141 k€	-1 612 k€	13 172 k€

Fournisseurs et comptes rattachés (+58k€)

La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

Dettes fiscales et sociales

La variation du poste des dettes fiscales et sociales provient de l'augmentation du montant de TVA

⁴ Inclut les intérêts courus

intracommunautaire dû totalement compensé par l'augmentation du montant de TVA déductible sur importation enregistré à l'actif.

Autres dettes yc Produits Constatés d'Avance (-149k€)

Les projets financés par la commission européenne impactent potentiellement les comptes de dettes à deux niveaux. D'une part, Global Bioenergies, en tant que coordonnateur de deux des cinq projets, encaisse la totalité des aides versées sur ces deux projets, y compris la quote-part relative aux partenaires des projets. Il lui incombe ensuite de redistribuer les aides selon les méthodes approuvées au

sein des consortiums respectifs. Au 31 décembre 2020, le groupe Global Bioenergies n'était redevable d'aucun montant vis-à-vis d'un quelconque partenaire, l'intégralité des sommes encaissées de la commission ayant été réparties entre Global Bioenergies et les autres partenaires. D'autre part, les montants encaissés dépassent à la date de clôture les engagements de dépenses relatifs aux projets en tenant compte du taux de prise en charge accordé, se traduisant donc par l'enregistrement de « Produits Constatés d'Avance », lesquels ont diminués de 310k€ en 2020, et ce, malgré des encaissements totaux de 2,2M€ relatifs aux différents projets européens sur cette même année.

C. PRÉSENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES

Le solde des encaissements et des décaissements du Groupe fait état d'une diminution de 1 809k€ de la trésorerie entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

FLUX DE TRÉSORERIE

en k€	2020	2019	2018
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-10 682	-10 270	-7 418
Résultat net	-11 148	-12 741	-13 637
Dotations aux amortissements (+)	3 439	3 444	3 457
Impact de la variation du BFR	-2 998	-973	2 762
Moins-values de cession d'actif	25	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-608	-241	-974
Acquisitions d'immobilisations (-)	608	241	974
Cession d'immobilisation (+)	-	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	9 481	17 179	5 259
Augmentation de capital en numéraire (+)	5 861	16 931	6 431
Frais d'AK imputés sur prime d'émission (-)	119	604	361
Avances remboursables perçues (+)	-	2 905	1 087
Avances remboursables restituées (-)	-	728	-
Emprunts contractés (+)	4 903	-	297
Emprunts remboursés (-)	1 165	1 111	2 279
Apport comptes courants associés	-	-226	84
Variation de périmètre	-	12	-
VARIATION DE TRÉSORERIE	-1 809	6 668	-3 133
Trésorerie d'ouverture	16 023	9 354	12 486
Trésorerie de clôture ⁵	14 214	16 023	9 354

5 Déduction faite des intérêts courus non échus à hauteur de 0,6M€ au 31/12/2020 et de 0,8M€ au 31/12/2019

1. FLUX PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES : -10 682K€

La perte nette de 11 148k€ a été ajustée des dotations aux amortissements. Le besoin en fonds de roulement augmente de 2 998k€ :

- ♦ le stock augmente de 1 335k€ suite à la première comptabilisation d'un stock composé d'isobutène et de ses dérivés
- ♦ les créances et charges constatées d'avance augmentent de 1 532€, notamment du fait d'un CIR calculé au titre de l'exercice 2020
- ♦ les dettes fournisseurs augmentent de 58k€;
- ♦ les autres postes créditeurs, notamment les produits constatés d'avance, diminuent de 149k€.

supérieur à celui de l'année précédente (+742k€) et à l'augmentation des dépenses engagées dans le cadre des projets européens (+435k€);

2. FLUX PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT : -608K€

Ces flux correspondent principalement à l'acquisition d'équipements (375k€) pour le compte de Global Bioenergies SA ainsi que pour le démonstrateur industriel exploité par Global Bioenergies

GmbH, auxquels s'ajoutent les dépôts de garantie et cautionnements liés à location de nouveaux bureaux au centre de Paris (140k€).

3. FLUX PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT : +9 481K€

Le 25 août 2020, le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration, a décidé de la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 1.500.000 bons de souscription d'actions (BSA), chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice, auprès de la société Kepler Cheuvreux. Au 31 décembre 2020, 1.403.711 bons de souscription ont été exercés représentant un montant total levé de 5 853k€ en 2020.

Parallèlement, Global Bioenergies SA a obtenu l'octroi d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant total de 6M€ dont 1,1M€ restant à encaisser au 31 décembre 2020 (montant encaissé en janvier 2021).

Les flux relatifs au remboursement des différents prêts et avances obtenus sont détaillés au B.4 « *Avances conditionnées et emprunts* ». Pour mémoire et par convention, les flux de trésorerie détaillés dans la section « *activités de financement* » du tableau de flux de trésorerie n'incluent pas les intérêts échus de la période, lesquels sont intégrés au résultat repris dans la section « *activités opérationnelles* ». Les intérêts courus non échus et leur contrepartie lorsqu'elle intervient, à savoir leur paiement le moment venu, sont, pour leur part, directement retraités du montant de trésorerie de clôture indiqué en bas de tableau.

A close-up photograph of a woman's face, focusing on her eye and nose. She has her eyes closed and is wearing shimmering, light-colored eye makeup. A surgical instrument, likely a scalpel, is positioned near her eye, suggesting a cosmetic procedure. The background is a soft, out-of-focus blue and white pattern.

IV

PRÉSENTATION
DES COMPTES
DE GLOBAL
BIOENERGIES SA

IV

PRÉSENTATION DES COMPTES DE GLOBAL BIOENERGIES SA

A. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT DE GLOBAL BIOENERGIES SA	36	Capitaux propres	40
Produits d'exploitation	36	Dettes	40
Charges d'exploitation	37	C. PRÉSENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DE GLOBAL BIOENERGIES SA	42
B. PRÉSENTATION DU BILAN DE GLOBAL BIOENERGIES SA	39	Flux provenant des activités opérationnelles	42
Actif immobilisé	39	Flux provenant des activités d'investissement	43
Actif circulant	40	Flux provenant des activités de financement	43

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et sont décrites dans l'annexe aux comptes.

A. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT DE GLOBAL BIOENERGIES SA⁶

Données en k€	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
Produits d'exploitation	1 838	2 404	2 227
Charges d'exploitation	15 744	15 232	15 929
dont prestations intra-Groupe	5 634	4 437	4 543
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 906	-12 829	-13 702
EBITDA	-13 659	-12 340	-13 179
Résultat financier	-71	-913	-416
Résultat exceptionnel	-418	104	-93
Impôts sur les bénéfices	-2 264	-1 407	-2 546
RÉSULTAT NET	-12 131	-12 230	-11 665

Les comptes annuels 2020 de Global Bioenergies SA font ressortir une perte de 12 131 489 euros. Il est proposé aux actionnaires d'affecter la totalité de cette perte au compte de report à nouveau, qui s'élèverait alors à -87 875 035 euros. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun

dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents. Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice social écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement.

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Données en k€	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 838	2 404	2 227
CHIFFRE D'AFFAIRES	124	129	841
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 654	2 235	1 339
AUTRES PRODUITS	59	40	48

Les subventions enregistrées depuis 2018 correspondent aux quotes-parts pouvant être comptabilisées sur les 5 projets financés par l'Europe. Le total comptabilisé au cours de l'exercice 2020 est inférieur à celui enregistré au cours de l'exercice 2019 dans les comptes de Global Bioenergies SA car les

activités afférentes à ces projets ont davantage été réalisées au sein du démonstrateur à Leuna, les coûts et produits correspondant étant enregistrés dans les comptes de Global Bioenergies GmbH.

⁶ Les frais des augmentations de capital ont été imputés sur les primes d'émission y relatives par un transfert de charges. Dans le présent rapport, ces frais ont été déduits des charges d'exploitation et corrélativement, le transfert de charges a été déduit des produits d'exploitation.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Données en k€	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
CHARGES D'EXPLOITATION	15 744	15 232	15 929
FRAIS DE PERSONNEL	3 551	4 280	4 314
Effectif moyen (Nb)	44,5	50,3	57,3
DEPENSES D'INDUSTRIALISATION	8 992	5 759	5 758
dont refacturation amortissement Leuna (1)	3 023	2 898	2 898
dont prestations GmbH (1)	411	1 433	1 261
dont acquisition du savoir-faire GmbH (1)	1 120	-	-
dont achat d'IBN GmbH (1)	1 080	-	-
VARIATION DE STOCK D'IBN ET DES DERIVES	-1 145		
FRAIS DE LABORATOIRE ET DE R&D	929	1 204	1 262
dont prestations Syngip (1)	-	107	384
LOCATIONS ET ENTRETIEN	979	1 066	1 198
PROPRIETE INTELLECTUELLE	693	736	900
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	248	488	523
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 497	1 699	1 974

(1) Dépenses intra-groupe correspondant à la facturation de prestations de service ou de vente de biens réalisées respectivement par la filiale allemande Global Bioenergies GmbH et par la filiale néerlandaise Syngip BV

Frais de personnel (3 551k€)

Les frais de personnel ont diminué de 729k€ entre 2019 et 2020 suite à une diminution des effectifs couplée à une baisse du coût moyen par effectif. La Société a employé un effectif moyen de 44,5 salariés au cours de l'année 2020 contre 50,3 salariés en 2019. Cette baisse d'effectif s'explique par la décision de mettre en œuvre un plan de licenciement collectif pour s'adapter aux risques induits par la crise liée à l'épidémie Covid-19 et qui a conduit, fin juin 2020, au départ de 7 salariés. La baisse du coût moyen par effectif s'explique par une diminution du montant des primes attribuées au mois de juillet 2020 dans le contexte du plan de licenciement collectif et par l'effet du recours au dispositif d'activité partielle, bien que les activités n'aient été que partiellement et ponctuellement impactées. En effet, la Société n'a dû solliciter le recours à l'activité partielle qu'entre le 16 mars et le 10 avril 2020, et ce, uniquement pour les salariés du laboratoire d'Evry dont la protection ne pouvait être assurée dans la configuration habituelle des activités et pour qui le télétravail n'était pas possible. Le volume d'heures chômées sur cette période de quatre semaines a été limité à 2.800 heures, correspondant à un niveau

d'activité d'environ 60% à l'échelle des salariés du site d'Evry.

Dépenses d'industrialisation (8 992k€)

L'augmentation significative des dépenses d'industrialisation par rapport à l'année 2019 (+3 233k€) est principalement liée au développement des activités cosmétiques. Destiné à être incorporé dans la fabrication de nos produits finis, l'isobutène produit au sein de Leuna par Global Bioenergies GmbH a été pour la première fois vendu à Global Bioenergies SA (1 080k€ - facturation neutralisée en comptes consolidés) puis convertit en isododécane qualité cosmétique grâce une chaîne de sous-traitants spécialisés (1 313k€) et soumis à divers tests produits (146k€), le tout avec l'accompagnement de consultants ou entreprises externes choisissant de adapter les procédés aux exigences du monde industriel et à celui de la cosmétique en particulier (700k€). En parallèle une équipe de spécialistes a été mobilisée afin de développer notre propre marque cosmétique et la communication afférente (615k€).

Variation de stock d'isobutène et ses dérivés (-1 145k€)

En perspective du déploiement commercial, un stock composé d'isobutène et de ses dérivés en premier lieu desquels l'isododécane qualité cosmétique issus de la chaîne de production décrite dans le paragraphe précédent a pu pour la première fois être comptabilisé. Ce stock pourra être intégré dans la formulation des produits de maquillage longue durée.

Frais de laboratoire et de R&D (929k€)

Ces dépenses sont fortement corrélées au nombre de salariés évoluant dans le laboratoire. La variation de ce poste (-275k€ par rapport à la même période l'année dernière) reflète la diminution des effectifs, un moindre recours à Global Bioenergies GmbH pour certaines prestations de recherche réalisées au bénéfice de la maison-mère et le moindre recours aux activités de Syngip BV rapatriées sur le site d'Evry.

Locations et entretien (979k€)

Ce poste inclut les loyers et charges locatives des locaux occupés par Global Bioenergies (582k€), la location d'équipements de laboratoire (125k€ dont 95k€ de crédit-bail), les contrats de maintenance et d'entretien des équipements du laboratoire ainsi que leurs réparations (272k€).

Redevances brevets et propriété intellectuelle (693k€)

Global Bioenergies exploite un portefeuille d'une trentaine de familles de brevets et demandes de brevets étendues internationalement, dont la gestion est confiée au cabinet de conseil en propriété intellectuelle allemand Vossius, l'un des plus renommés en Europe.

Dotations aux amortissements (248k€)

La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

Frais de fonctionnement (1 497k€)

La quote-part des frais de structure et de fonctionnement dans les charges d'exploitation ne représente plus que 9,5% du total des charges d'exploitation, contre 11,1% en 2019 et 12,4% en 2018, reflétant les efforts d'économies engagés jusqu'aux dépenses annexes associés à une diminution des frais de déplacements dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19.

Résultat financier : -71k€

Les produits financiers (171k€) de Global Bioenergies SA sont principalement constitués des intérêts calculés sur les comptes courants relatifs aux filiales (109k€). Les charges financières (330k€) sont principalement constituées des intérêts des emprunts et avances remboursables (274k€). Ces deux comptes incluent par ailleurs une reprise la dépréciation des titres auto-détenus initialement destinés aux anciens associés de Syngip BV (59k€) et l'enregistrement d'une nouvelle provision de dépréciation de titres en question (42k€) pour un impact net de -17k€.

Résultat exceptionnel : -418k€

Le résultat exceptionnel est habituellement constitué du solde des opérations de rachat des actions détenues en propre. Il est par ailleurs impacté en 2020 par l'amortissement (185k€) à hauteur de 20% du mali technique de 924k€ correspondant au savoir-faire valorisé à l'acquisition de la société Syngip BV.

B. PRÉSENTATION DU BILAN DE GLOBAL BIOENERGIES SA

Actif en k€	31/12/20	31/12/19	Passif en k€	31/12/20	31/12/19
Immobilisations incorporelles	765	33	Capital	507	436
Immobilisations corporelles	576	544	Prime d'émission	96 022	90 351
Immobilisations financières	7 724	12 158	Report à nouveau	-75 744	-63 513
ACTIF IMMOBILISE	9 065	12 735	Résultat	-12 131	-12 230
Stock isobutène et ses dérivés	1 145	-	CAPITAUX PROPRES	8 654	15 043
Stock consommables	481	576	PROVISIONS	100	-
Créances	3 697	2 706	Avances conditionnées et emprunts	12 469	8 886
Disponibilités	13 703	15 678	Fournisseurs et comptes rattachés	2 187	2 142
VMP	360	320	Dettes fiscales et sociales	1 301	1 066
Charges constatées d'avance	274	334	Autres dettes et PCA	4 014	5 213
ACTIF CIRCULANT	19 661	19 615	DETTES	19 972	17 306
TOTAL ACTIF	28 726	32 349	TOTAL PASSIF	28 726	32 349

1. ACTIF IMMOBILISÉ : - 3 670K€

La valeur nette des immobilisations incorporelles augmente suite à la comptabilisation d'un mali technique liée à la finalisation de la fusion transfrontalière entre les sociétés Global Bioenergies SA et Syngip BV en juillet 2020 (924k€), initiée après l'acquisition de Syngip BV par Global Bioenergies SA par apport de titres en 2017 et afin de traduire juridiquement et comptablement le transfert des activités sur le site d'Evry. Ce mali technique correspond à la valeur du savoir-faire développé par Syngip BV qui repose sur un processus bactérien jusqu'alors jamais exploité par Global Bioenergies SA. Cet actif pourrait être amorti sur une durée de cinq ans, et la dotation aux amortissements comptabilisée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 185k€ (20%).

La valeur nette des immobilisations corporelles augmente du fait de la comptabilisation des immobilisations corporelles issues de l'acquisition de Syngip BV et transférées sur le site d'Evry (206k€), de quelques acquisitions (130k€) en partie liées au développement cosmétique (27k€) et de travaux d'agencements et matériels de bureau (20k€), contrebalancés par les amortissements (351k€).

Les immobilisations financières diminuent de 4 434k€, résultat des mouvements suivants :

(1) -147k€ du fait de l'annulation des titres Syngip BV détenus par Global Bioenergies SA et -910k€ du fait de l'annulation du compte courant suite à la fusion transfrontalière réalisée en juillet 2020.

(2) -3 500k€ issu de la diminution du solde du compte courant de la filiale Global Bioenergies GmbH, diminution du fait d'encaissements de projets européens reversés par Global Bioenergies SA à Global Bioenergies GmbH (-1 436k€) et de facturations émises par la filiale à la maison-mère (-5 634k€) au titre des services R&D, de la facturation de l'amortissement, de la vente d'isobutène et du savoir-faire développé, le tout compensé partiellement par des avances en compte courant (+3 570k€).

(3) Un solde de +125k€ composé de la dépréciation des titres IBN Two à hauteur de 15k€ compensé par une augmentation des dépôts et cautionnements (+140k€) liés à la location de nouveaux bureaux à Paris.

Il convient de noter que certaines acquisitions récentes d'équipements de laboratoire n'apparaissent pas au bilan du fait du recours à des contrats de crédits-bails. Au 31 décembre 2020, les engagements de crédit-bail font état d'un encours de 56k€.

ECHÉANCIER AU 31/12/2020 DES REDEVANCES DE CRÉDITS-BAILS

2020	2021	2022	2023	2024	2025
95k€	56k€	- k€	- k€	- k€	- k€

2. ACTIF CIRCULANT : +46K€

Stock d'isobutène et de ses dérivés (+1 145k€)

En perspective du déploiement commercial, un stock composé d'isobutène et de ses dérivés en premier lieu desquels l'isododécane qualité cosmétique a pu pour la première fois être comptabilisé. L'isobutène valorisé est issu de la vente de la production de Global Bioenergies GmbH à Global Bioenergies SA.

Créances - Charges constatées d'avance (+931k€)

La variation de ce poste résulte principalement de la créance relative au crédit d'impôt recherche, supérieure au 31/12/2020 à celle du 31/12/2019

(+742k€) et de l'augmentation au 31 décembre 2020 du montant de TVA déductible sur importation (291k€), montant totalement compensé par l'augmentation du montant de TVA intracommunautaire dû correspondant enregistré au passif (291k€).

Disponibilités - VMP (-1 935k€)

La trésorerie brute de Global Bioenergies SA est de 14,1M€ au 31 décembre 2020, en attente de l'encaissement de 1,1M€ restant dans le cadre de l'obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant total de 6M€, encaissement qui a eu lieu en janvier 2021.

3. CAPITAUX PROPRES : -6 389K€

Les capitaux propres ont diminué du fait de l'imputation du résultat net de la période (-12 131k€). Cette diminution a été partiellement compensée

par la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres représentant un montant total montant total levé de 5 853k€ en 2020.

4. DETTES : +2 666K€

Avances conditionnées et emprunts (+3 583k€)

La Société a bénéficié des différentes mesures déployées par les établissements bancaires en réaction à l'épidémie de Covid-19, et notamment le report des échéances de remboursement de prêts. Ainsi, les décaissements ont été interrompus au cours du premier semestre relativement aux deux Prêts à Taux Zéro Innovation (PTZI) émis respectivement en 2013 et 2015 par Bpifrance pour un total de 2,14M€ en soutien au programme Isobutène; le solde restant dû au 31/12/2020 est de 704k€ (-214k€).

En 2015, la Société avait obtenu un prêt de 4,4M€ auprès d'un consortium réunissant quatre banques françaises (BNP-Paribas, Société Générale, CIC et Bpifrance) pour compléter le financement du démonstrateur industriel de Leuna. L'amortissement

de ces différents prêts s'est poursuivi au cours de l'année 2020 avec le bénéfice du report des échéances évoqué précédemment (-261k€).

En novembre 2020 Global Bioenergies SA a obtenu l'octroi d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 6M€ auprès d'un consortium de trois banques, la Société Générale à hauteur de 3,9M€, BNP-Paribas à hauteur de 1M€ et de Bpifrance à hauteur de 1,1M€. Au 31 décembre 2020 seul le prêt de la Bpifrance n'avait pas encore été encaissé, son encaissement ayant eu lieu en janvier 2021. L'amortissement de ces différents prêts pourra débuter à partir de novembre 2021.

Global Bioenergies SA a encaissé entre 2014 et 2017 la totalité des versements de l'ADEME au titre d'avances remboursables relatives au projet

« BioMA+ ». Leur remboursement a été initié au second semestre 2018. Les remboursements de l'année ont représenté un montant total de 1 011k€, en partie compensés par 143k€ d'intérêts courus non échus comptabilisés au titre du solde dû (-868k€). Sur le deuxième projet soutenu par l'ADEME (projet « Isoprod »), les versements encaissés en 2016

au lancement du projet, en juin 2018 au franchissement de la première étape clé puis en octobre 2019 au franchissement de la deuxième étape clé générèrent également des intérêts en 2020 (+23k€). A ce jour, aucun remboursement n'a été effectué sur ce projet.

AVANCES CONDITIONNEES ET EMPRUNTS⁷

	au 31/12/19	Augm.	Dim.	au 31/12/20
BPIFRANCE	1 218 k€	- k€	-274 k€	944 k€
BNP	303 k€	+1 000 k€	-56 k€	1 247 k€
SOCIETE GENERALE	274 k€	+3 901 k€	-113 k€	4 062 k€
CIC	158 k€	+2 k€	-30 k€	128 k€
ADEME BIOMA+	2 251 k€	+212 k€	-1 080 k€	1 383 k€
ADEME ISOPROD	4 682 k€	+23 k€	- k€	4 705 k€
TOTAL	8 885 k€	+5 138 k€	-1 553 k€	12 470 k€

Fournisseurs et comptes rattachés (+45k€)

Le montant des dettes fournisseurs reste stable entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.

DETTES FOURNISSEURS DE LA SOCIÉTÉ (SA)

	Non échu	0 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 90 jours	TOTAL
31/12/2014	940k€	714k€	92k€	72k€	1 818k€
31/12/2015	57k€	836k€	90k€	40k€	1 024k€
31/12/2016	172k€	459k€	163k€	16k€	811k€
31/12/2017	927k€	485k€	9k€	3k€	1 423k€
31/12/2018	762k€	448k€	204k€	34k€	1 472k€
31/12/2019	955k€	316k€	7k€	223k€	1 502k€
31/12/2020	868k€	425k€	37k€	217k€	1 547k€

Dettes fiscales et sociales (+235k€)

Les dettes fiscales et sociales sont impactées par l'augmentation du montant de TVA intracommunautaire due (291k€), totalement compensé par l'augmentation du montant de TVA déductible sur importation correspondant (291k€) enregistré à l'actif.

Autres dettes yc Produits Constatés d'Avance (-1 199k€)

Les projets financés par la commission européenne peuvent impacter les comptes de dettes à deux niveaux. D'une part, Global Bioenergies SA, en tant que coordonnateur de deux projets, encaisse la totalité des aides versées sur ces deux projets, y compris la quote-part relative aux partenaires des projets. Il lui incombe ensuite de redistribuer

⁷ Inclut les intérêts courus

les aides selon les méthodes approuvées au sein des consortiums respectifs. Au 31 décembre 2020, la Société était uniquement redevable d'un montant de 2,5M€ vis-à-vis de sa filiale détenue à 100% Global Bioenergies GmbH (-657k€), le reste de l'aide ayant bien été distribué aux autres partenaires. D'autre part, les engagements de dépenses

enregistrés en 2020 et relatifs aux projets en tenant compte du taux de prise en charge accordé ont permis de diminuer le montant de « *Produits Constatés d'Avance* » enregistrés alors que les montants encaissés dépassaient les engagements de dépenses réalisés à date.

C. PRÉSENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DE GLOBAL BIOENERGIES SA

Le solde des encaissements et des décaissements de la Société fait état d'une diminution de la trésorerie de 1 717k€ entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

FLUX DE TRÉSORERIE (SA)

Données en k€	2020	2019	2018
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-14 437	-10 209	-11 393
Résultat net	-12 131	-12 230	-11 666
Dotations aux amortissements et provisions (+)	673	1 215	524
Impact de la variation du BFR	-2 998	806	-251
Moins-value de cession d'actif	19	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	3 180	-1 677	3 614
Acquisitions d'immobilisations (-)	328	1 742	843
Cession d'immobilisation (+)	-	-	297
Impact variation comptes courants	-3 508	-65	4 160
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	9 539	17 914	5 139
Augmentation de capital en numéraire (+)	5 860	16 931	6 727
Frais d'AK imputés sur prime d'émission (-)	119	604	361
Avances remboursables perçues (+)	-	2 632	1 087
Emprunts contractés (+)	4 900	640	-
Avances remboursables restituées (-)	-	728	398
Emprunts remboursés (-)	1 102	952	1 916
VARIATION DE TRÉSORERIE	-1 717	6 029	-2 638
Trésorerie d'ouverture	15 172	9 143	11 781
Trésorerie de clôture ⁸	13 455	15 172	9 143

1. FLUX PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES : -14 437K€

La perte nette de 12 231k€ a été ajustée des dotations aux amortissements. Le besoin en fonds de roulement augmente de près de 3 millions d'euros :

- ◆ Suite à la valorisation pour la première fois d'un stock d'isobutène et de ses dérivés,

la valorisation du stock total augmente de 1 051k€;

- ◆ les créances et charges constatées d'avance augmentent de 931k€, notamment du fait

⁸ Déduction faite des intérêts courus non échus sur avances et emprunts pour un montant de 0,61M€ au 31/12/2020

d'un crédit d'impôt recherche calculé au titre de 2020 supérieur à celui de 2019 (+742k€);

- ♦ les dettes fournisseurs, autres dettes et produits constatés d'avance diminuent de 918k€

suite au versement de 652k€ au titre d'un projet européen à Global Bioenergies GmbH et à l'enregistrement des dépenses engagées aux titres des projets européens.

2. FLUX PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT : +3 180K€

Le solde de ces mouvements est principalement constitué de la diminution du compte courant concédé à la filiale Global Bioenergies GmbH (+3,5M€). Les avances effectuées régulièrement pour financer l'activité de cette filiale ont été compensées par (i) les créances liées aux différents projets européens dans lesquels Global Bioenergies

GmbH intervient au nom de Global Bioenergies SA et par (ii) les facturations de services R&D, d'amortissement du démonstrateur, de vente d'isobutène et de vente du savoir-faire. L'ensemble de ces créances et facturations est soldé par diminution du poste « *Avances en compte courant* ».

3. FLUX PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT : +9 539K€

Le 25 août 2020, le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration, a décidé de la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 1.500.000 bons de souscription d'actions (BSA), chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice, auprès de la société Kepler Cheuvreux. Au 31 décembre 2020, 1.403.711 bons de souscription ont été exercés représentant un montant total levé de 5 853k€ sur 2020.

Parallèlement, Global Bioenergies SA a obtenu l'octroi d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant total de 6M€ dont 1,1M€ restant à encaisser au 31 décembre 2020 (il a été encaissé en janvier 2021).

Les flux relatifs au remboursement des différents prêts et avances obtenus sont détaillés au B.4 « *Avances conditionnées et emprunts* ». Pour mémoire et par convention, les flux de trésorerie détaillés dans la section « *activités de financement* » du tableau de flux de trésorerie n'incluent pas les intérêts échus de la période, lesquels sont intégrés au résultat repris dans la section « *activités opérationnelles* ». Les intérêts courus non échus et leur contrepartie lorsqu'elle intervient, à savoir leur paiement le moment venu, sont, pour leur part, directement retraités du montant de trésorerie de clôture indiqué en bas de tableau.



ACTIONNARIAT

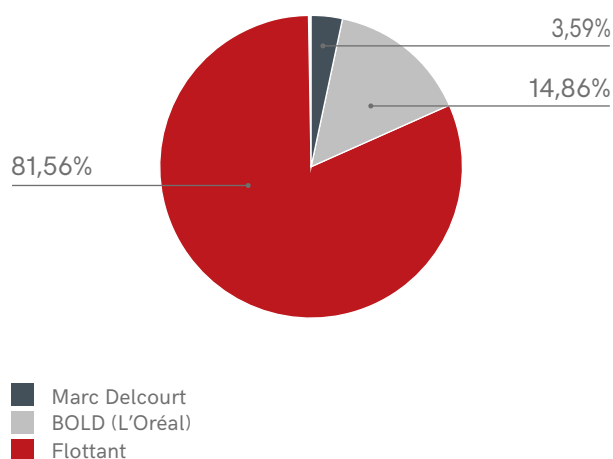


ACTIONNARIAT

A. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNAIRES PRINCIPAUX	46	D. ETAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LEURS TITRES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES QUI LEUR SONT ÉTROITEMENT LIÉES	48
B. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	47		
C. PARTICIPATION DES SALARIÉS	47	E. INSTRUMENTS DILUTIFS DU CAPITAL AU 31/12/2020	48

A. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNAIRES PRINCIPAUX

Répartition du capital social au 31/12/2020 :
10 132 311 actions



En gris sont identifiés les actionnaires siégeant au Conseil d'administration au 31/12/2020
(BOLD en tant que censeur)

Les actions ont toutes un droit de vote simple

Actionnariat	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2018	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development	1 505 376	14,9%	1 505 376	17,3%	-	-
Marc DELCOURT	363 505	3,6%	363 505	4,2%	363 505	7,2%
Public	8 263 430	81,6%	5 785 315	66,4%	3 948 766	77,7%
TOTAL	10 132 311	100%	8 718 930	100,0%	5 079 455	100,0%

B. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2020, les mandataires sociaux détenaient les participations suivantes dans le capital social de la Société :

	Nombre d'actions détenues	% détenu dans le capital
John PIERCE, Président du Conseil d'administration jusqu'au 3 novembre 2020	-	-
Corinne GRANGER, Présidente du Conseil d'administration depuis le 3 novembre 2020	-	-
Marc DELCOURT ⁹ , Directeur général et administrateur	363 505	3,6%
METMAN CAPITAL, représentée par Pierre LEVI, administrateur	-	-
Alain FANET, administrateur	-	-
NICOCO & CO, représentée par Nicolas CORDIER, administrateur	-	-
TOTAL	363 505	3,6%

En outre, la Société a émis :

- ♦ 30 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit de Monsieur John PIERCE. Aucun bon n'a à ce jour été exercé ;
- ♦ 10 000 bons de souscription d'actions au profit de METMAN CAPITAL. Aucun bon n'a à ce jour été exercé ;
- ♦ 10 000 bons de souscription d'actions au profit de Monsieur Alain FANET. Aucun bon n'a à ce jour été exercé ;

- ♦ 10 000 bons de souscription d'actions au profit de NICOCO & CO. Aucun bon n'a à ce jour été exercé ;
- ♦ 10 000 bons de souscription d'actions au profit de Madame Corinne GRANGER. Aucun bon n'a à ce jour été exercé.

Bien que n'ayant pas la qualité de mandataire social, il est rappelé que BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development, censeur, détient 1 505 376 actions de la Société, soit environ 14,9% du capital social.

C. PARTICIPATION DES SALARIÉS

Au 31 décembre 2020, 14 390 actions nominatives de la Société étaient détenues par des salariés de la Société à la suite de plans d'attribution gratuite d'actions.

En outre, la Société a émis 133 783 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit de salariés de la Société, desquels 4 407 ont été exercés, 21 428 titres ont été rendus caducs du fait de départ de salariés et 43 449 autres ont été rendus caducs n'ayant pas été exercés avant la fin de leur période d'exercice.

La Société a par ailleurs émis 8 450 bons de souscription d'actions au profit de salariés de la filiale allemande Global Bioenergies GmbH. En outre, la

Société a émis 32 857 bons de souscription d'actions au profit des salariés de Syngip B.V (société qui a fusionné au sein de Global Bioenergies SA en 2020). Sur ces 32 857 BSA, 31 357 sont devenus caducs du fait de départ de salariés.

Enfin, la Société a attribué gratuitement entre 2009 et 2020 un total de 73 576 actions à plusieurs de ses salariés, dont 21 477 restent à émettre.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture de l'exercice, il n'existait dans le capital de la Société aucune action détenue par des salariés dans le cadre d'une gestion collective.

⁹ Actions détenues directement et indirectement par la société Schmilblick Ventures dont il est seul actionnaire

D. ETAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LEURS TITRES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES QUI LEUR SONT ÉTROITEMENT LIÉES

Aucune déclaration n'a été faite relative à l'exercice 2020.

E. INSTRUMENTS DILUTIFS DU CAPITAL AU 31/12/2020

Un total de 520 714 bons et attributions gratuites d'actions pouvant donner accès au capital de la Société étaient émis au 31 décembre 2020, dont 212 328 dans le cadre des contrats Bracknor, 95 883 au bénéfice des salariés du Groupe, 96 289 au bénéfice de Kepler Cheuvreux, 86 837 au bénéfice de mandataires sociaux et 29 377 au bénéfice de consultants externes.

	Nombre d'actions gratuites	Nombre de bons	Fin de la première période d'exercice	Fin de la dernière période d'exercice	Prix minimum d'exercice	Prix maximum d'exercice
Bracknor (12 plans)	-	212.328	21/09/2021	26/07/2022	19,80€	31,02€
Salariés (18 plans)	21.434	74.449	02/07/2024	28/09/2027	24,87€	40,61€
Kepler Cheuvreux (1 plan)	-	96 289	24/08/2022		93,5% du cours moyen pondéré par les volumes de la précédente séance de Bourse	
Mandat. soc. (3 plans)	16.837	70.000	15/02/2026	16/09/2030	3,18€	23,70€
Consultants (5 plans)	-	29.377	19/12/2021	21/09/2026	16,15€	29,62€
Total	38.271	482.443				



VII

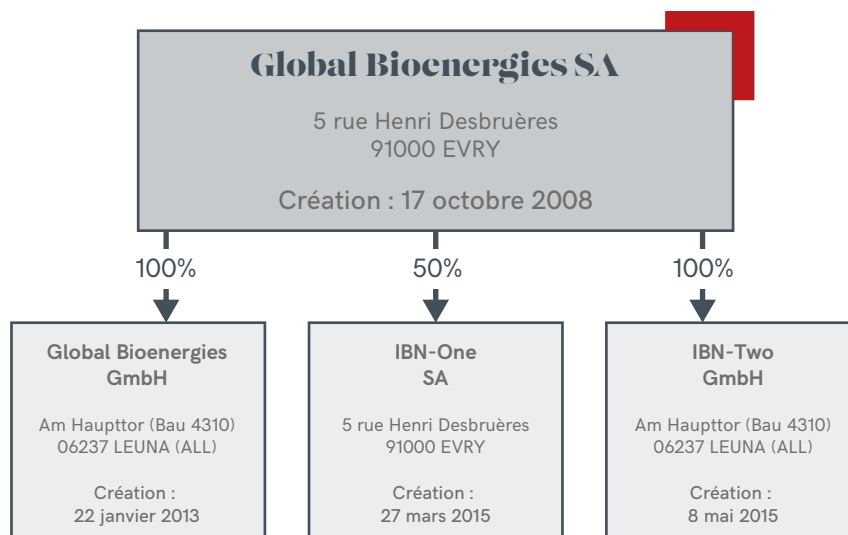
FILIALES,
PARTICIPATIONS
ET SOCIÉTÉS
CONTROLÉES

VI

FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

A. ORGANIGRAMME	52	D. IBN-TWO GMBH	55
B. GLOBAL BIOENERGIES GMBH	52	E. SYNGIP BV	55
C. IBN-ONE SA	54		

A. ORGANIGRAMME



B. GLOBAL BIOENERGIES GMBH

La société Global Bioenergies GmbH est une filiale à 100% de la Société. Créée le 22 janvier 2013, elle comptait 4 salariés au 31/12/2020 œuvrant

principalement à l'exploitation, conjointement avec les équipes de l'institut Fraunhofer, du démonstrateur industriel de Leuna.

BILAN DE GLOBAL BIOENERGIES GMBH AU 31 DÉCEMBRE 2020

Actif en k€	31/12/20	31/12/19	Passif en k€	31/12/20	31/12/19
Immobilisations incorporelles	-	-	Capital	25	25
Immobilisations corporelles	868	3 696	Report à nouveau	-4 137	-2 900
Immobilisations financières	-	-	Résultat	888	-1 237
ACTIF IMMOBILISE	868	3 696	CAPITAUX PROPRES	-3 224	-4 112
Stock isobutène	220	-	PROVISIONS	-	107
Stock consommables	172	56	Avances en compte courant	4 426	7 948
Disponibilités	192	98	Fournisseurs et comptes rattachés	1 140	1 068
Charges constatées d'avance	10	8	Dettes fiscales et sociales	294	23
ACTIF CIRCULANT	1 768	1 338	DETTES	5 860	9 039
TOTAL ACTIF	2 636	5 034	TOTAL PASSIF	2 636	5 034

La diminution des immobilisations corporelles correspond à l'amortissement du démonstrateur ayant débuté le 1^{er} avril 2017 et qui se termine le 1^{er} avril 2021.

Les créances restent stables entre 2019 et 2020 car les encaissements correspondants aux projets financés au travers de subventions européennes sont contrebalancés par l'enregistrement des dépenses relatives à ces projets.

Le total des avances en compte courant accordées par Global Bioenergies SA à Global Bioenergies GmbH diminue significativement (-3,5M€). Les avances effectuées régulièrement pour financer l'activité de cette filiale (3,8M€) ont été contrebalancées par (i) les créances liées aux différents projets européens dans lesquels Global Bioenergies GmbH intervient au nom de Global Bioenergies SA (1,6M€) et par (ii) les facturations de services R&D

et d'amortissement du démonstrateur (5,6M€). L'ensemble de ces créances et facturations est soldé par diminution du poste « *Avances en compte courant* ».

Les dettes fournisseurs restent stables et sont principalement issues des prestations de l'institut Fraunhofer.

COMPTE DE RÉSULTAT DE GLOBAL BIOENERGIES GMBH AU 31 DÉCEMBRE 2020

Données en k€	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 063	5 474	4 327
Chiffre d'affaires	5 634	4 387	4 159
Prestations R&D à GBE SA	411	1 433	1 261
Facturation amort. Démonstrateur	3 023	2 898	2 898
Vente d'isobutène produit à GBE SA	1 080	-	-
Vente du savoir-faire à GBE SA	1 120	-	-
Subventions d'exploitation	1 418	1 086	162
Autres produits	11	1	6
CHARGES D'EXPLOITATION	6 197	6 575	6 086
Frais de personnel	506	630	554
Dépenses d'industrialisation	2 620	2 527	2 355
Variation de stock d'isobutène	-220	-	-
Locations et entretien	142	256	64
Dotations aux amortissements	3 062	2 908	2 908
Autres frais de fonctionnement	88	254	204
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	866	-1 101	-1 760
Résultat financier	-108	-136	-177
Résultat exceptionnel	129	-	-
RÉSULTAT NET	888	-1 237	-1 937

Le résultat net 2020 est bénéficiaire grâce à l'augmentation des produits d'exploitation (+1 589k€) et à la valorisation d'un stock d'isobutène au 31 décembre 2020 issu de la production du démonstrateur de Leuna, diminuant le montant total de charges d'exploitation (-220k€). Les coûts de production ayant été dégressifs sur la période, le stock a été valorisé à la valeur du dernier lot de production. Les produits d'exploitation correspondent à la facturation de prestations de R&D et de l'amortissement du démonstrateur à la maison-mère, mais aussi et ce pour la première fois à la vente d'isobutène produit au sein de Leuna à Global Bioenergies

SA. Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion centralisée de la R&D Groupe au sein de la maison-mère, ils incluent également la refacturation du savoir-faire développé au sein de Global Bioenergies GmbH (correspondant à la mise à l'échelle du procédé développé en laboratoire à Evry) à Global Bioenergies SA. L'augmentation des subventions d'exploitation est liée à l'intensification des activités du démonstrateur dans le cadre des différents projets européens, augmentant les dépenses allouées sur ces projets et consécutivement les quotes-parts de subventions comptabilisées.

Les charges d'exploitation sont en baisse significative et sont formées, outre les frais de personnel, de dépenses relatives à l'exploitation du démonstrateur ou à la gestion de divers projets pour le compte de Global Bioenergies SA. L'amortissement du démonstrateur représente à lui seul près de 49 % des charges d'exploitation.

C. IBN-ONE SA

IBN-One est une société-projet créée par la Société le 27 mars 2015 avec un capital de 37.000 euros.

Son capital a été porté à un million d'euros le 13 mai 2015 lors d'une opération qui a permis à Cristal Union, numéro deux du sucre en France et partenaire historique de la Société, d'entrer au capital de IBN-One en apportant 500.000 euros. Concomitamment, Global Bioenergies SA a souscrit à l'augmentation à hauteur de 473.000 euros. Plus récemment, au cours du mois de juillet 2019, les deux actionnaires ont souscrit à une

Suite aux conclusions d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014 à 2017, le résultat exceptionnel (+129k€) est impacté par le reclassement de charges d'exploitation engagées dans le cadre de la construction du démonstrateur industriel en actif immobilisé.

augmentation de capital d'un montant total de 3,2M€ dont 1,92M€ a été libéré (920k€ par compensation de compte courant et 1M€ par apport en numéraire). La société est codétenue à parts égales entre Global Bioenergies SA et Cristal Union.

L'objet de cette société est de construire et d'exploiter en France la première usine de conversion de ressources renouvelables en isobutène, en mettant en œuvre les procédés de Global Bioenergies. Ses charges correspondent principalement à la réalisation de l'ingénierie de la future usine.

BILAN DE IBN-ONE SA AU 31 DÉCEMBRE 2020

Actif en k€	31/12/20	31/12/19	Passif en k€	31/12/20	31/12/19
Capital souscrit non appelé	1 280	1 280	Capital	4 200	4 200
Immobilisations incorporelles	-	-	Report à nouveau	-2 465	-2 248
Immobilisations corporelles	-	-	Résultat	-163	-216
Immobilisations financières	-	-			
Immobilisations en cours	258	154			
ACTIF IMMOBILISE	1 538	1 434	CAPITAUX PROPRES	1 572	1 735
Stock + Créances	14	43	Avances conditionnées	1 047	1 047
Disponibilités	1 172	1 514	Avances en compte courant	9	8
Charges constatées d'avance	-	-	Dettes fournisseurs	45	154
			Autres dettes et PCA	50	45
ACTIF CIRCULANT	1 186	1 557	DETTES	1 151	1 256
TOTAL ACTIF	2 724	2 991	TOTAL PASSIF	2 724	2 991

Le bilan de IBN-One SA fait principalement état des financements encaissés : outre le capital d'origine, IBN-One a bénéficié d'avances en compte-courant de la part de ses deux actionnaires (ces avances ont été en grande partie soldées au travers de l'augmentation de capital de juillet 2019, en partie

réalisée par compensation de compte courant) et d'avances conditionnées respectivement de 501k€ et 547k€ versées par l'ADEME dans le cadre du projet ISOPROD.

COMPTES DE RÉSULTAT DE IBN-ONE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Données en k€	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-
Chiffre d'affaires	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION	157	206	505
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-157	-206	-505
Résultat financier	-6	-11	-29
RÉSULTAT NET	-163	-216	-533

Les charges enregistrées par IBN-One depuis sa création sont relatives aux travaux d'ingénierie relatifs au projet d'usine, dont une partie a été enregistrée en 2020 au bilan en immobilisations

en cours. Elles incluent également des management fees facturés par Global Bioenergies SA. Pour mémoire, IBN-One ne compte aucun salarié et ne dispose d'aucun équipement.

D. IBN-TWO GMBH

Cette filiale a été créée le 8 mai 2015 avec un capital de 25.000 euros.

Elle est basée à Leuna en Allemagne et détenue à 100% par Global Bioenergies SA. Initialement créée pour nouer des partenariats avec des investisseurs

préalablement à la construction en Allemagne d'une usine de conversion de ressources renouvelables en hydrocarbures, cette filiale est actuellement en cours de liquidation. IBN-Two a enregistré 30k€ de charges depuis sa création dont 5k€ au cours de l'année 2020.

E. SYNGIP BV

Syngip B.V. est une start-up néerlandaise créée en 2014 et qui a développé un procédé de conversion de ressources carbonées gazeuses, telles que le CO₂ ou le CO ou encore des rejets industriels tels que le syngas, en composés chimiques d'intérêt industriel, et notamment l'isobutène. Global Bioenergies SA a acquis Syngip BV le 2 février 2017 par apport de titres. Les activités de Syngip BV ont

été rapatriées sur le site d'Evry au cours du premier semestre 2019 pour maximiser les synergies et, afin de traduire juridiquement et comptablement le transfert des activités, une fusion transfrontalière a été décidée au cours du premier semestre 2020. Cette fusion transfrontalière a été finalisée en juillet 2020 et a entraîné la disparition de la société.



WII

INFORMATIONS
RELATIVES AU
GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

VIII

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A. GOUVERNANCE ET MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	58	Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants	63
B. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS AUTRES MANDATS ET FONCTIONS	58	Conventions règlementées	64
C. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX	58	Conventions conclus entre un mandataire social ou actionnaire significatif et une société contrôlée	66
Rémunérations, options et actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	59	Délégations de compétence accordées au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital	66

A. GOUVERNANCE ET MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Société a engagé une réflexion d'ensemble relative à ses pratiques de gouvernement d'entreprise, notamment dans la perspective de l'évolution de son actionnariat et de son flottant.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 1^{er} alinéa du Code de commerce, le Conseil d'administration a dissocié, lors de sa réunion du 31 août 2015, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de la Société.

Depuis le 3 novembre 2020, Mme Corinne Granger remplace M. John Pierce aux fonctions de Présidente du Conseil d'administration. M. Marc Delcourt

continue d'exercer les fonctions de Directeur général de la Société et d'administrateur.

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs actionnaires et d'administrateurs indépendants.

La durée de leur mandat est de six ans.

En outre, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 septembre 2019 a créé la fonction de censeur et fixé la durée de leur mandat à six ans également. Au 31 décembre 2020, seul le fonds BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development avait la qualité de censeur.

B. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GLOBAL BIOENERGIES SA AU 31/12/2020¹⁰

	FIN DE MANDAT	AUTRES MANDATS/FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE L'EXERCICE 2020
Corinne GRANGER Présidente Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/24	- Présidente de Stella Polaris Europe
Marc DELCOURT Directeur général Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	- Président de Schmilblick Ventures - Administrateur d'IBN-One
John PIERCE Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/20	- Président de Devenir Consulting LLC - Membre du comité scientifique CTC Brazil - Membre du comité stratégique Sofinnova Inv.
METMAN CAPITAL Administrateur représenté par Pierre LEVI	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/24	- Co-gérant de Metman Capital - Administrateur Al-Fin (Groupe Ayming) - Administrateur B Cell Design - Administrateur Rispa - Administrateur Kowee - Administrateur Vegetal
Alain FANET Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/24	Pas d'autres mandats ou fonctions exercées
NICOCO & CO Administrateur représenté par Nicolas CORDIER	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	- Gérant de Nicoco & Co - Directeur Général de Byredo France

C. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Parmi les membres du Conseil d'administration, seul Marc Delcourt exerce un mandat social exécutif en sa qualité de Directeur général de la Société. Aucun autre membre n'exerce de fonctions au sein de la Société.

¹⁰ A noter la décision de Monsieur Philippe MARLIERE de ne pas renouveler son mandat d'administrateur à l'occasion de l'assemblée générale tenue le 17 septembre 2020

1. RÉMUNÉRATIONS, OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

John PIERCE Président du Conseil d'administration jusqu'au 3 novembre 2020	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Rémunération du Conseil d'administration	13 200 USD*	13 200 USD**	13 200 USD***
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Valorisation des actions attribuées gratuitement	NA	NA	NA
TOTAL	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD

* l'équivalent euros enregistré en comptabilité est de 11 110€

** l'équivalent euros enregistré en comptabilité est de 11 732€

*** l'équivalent euros enregistré en comptabilité est de 11 335€

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 31 août 2015, décidé que la rémunération nette mensuelle de M. John Pierce au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration s'élèverait à l'équivalent en euros de 1 100 dollars américain (selon le taux de change en vigueur au dernier jour de chaque mois), toutes charges et taxes comprises.

John Pierce a, en outre, bénéficié d'une attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprises (BSPCE) décidée par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 février 2016, selon les caractéristiques détaillées ci-après :

Nombre total de BSPCE émis : 30 000

Nombre total d'actions pouvant être souscrites suite à l'exercice de la totalité des BSPCE : 30 000

Conditions d'exercice des BSPCE : la possibilité de souscrire des actions après l'exercice des bons est subordonnée à la présence de John Pierce, en tant que dirigeant social de la Société, au premier jour de chacune de trois périodes d'exercice dont les dates sont rappelées ci-après. En cas de départ définitif de la Société antérieurement au premier jour de l'une des trois périodes d'exercice, John

Pierce ne pourra exercer la totalité des BSPCE qui lui ont été attribués, voire ne pourra en exercer aucun en cas de départ avant le premier jour de la première période.

Périodes d'exercice : les BSPCE seront exerçables en trois tranches d'un tiers du total des BSPCE attribués, soit 10 000 BSPCE par tranche, à l'issue d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution, soit à partir du 16 février 2017, date marquant le début de la première période d'exercice. La deuxième période d'exercice débutera au 16 février 2018 et la troisième période d'exercice débutera au 16 février 2019. Chacune des trois périodes d'exercice s'achèvera le 15 février 2026.

Prix de souscription : les BSPCE ont été attribués gratuitement, le prix de souscription d'une action résultant de l'exercice d'un BSPCE a été fixé à 23,70€; ce prix correspond au prix des actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée le 21 janvier 2016, conformément à la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale du 3 juin 2015.

Au jour du présent rapport, aucune action n'a été souscrite. Aucun BSPCE n'a par ailleurs été annulé ni n'est devenu caduc.

Corinne GRANGER Président du Conseil d'administration à compter du 3 novembre 2020	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Rémunération du Conseil d'administration	-	-	4 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-	NA
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	NA
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-	NA
TOTAL	-	-	4 000 €

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 3 novembre 2020, décidé que la rémunération brute mensuelle de Corinne Granger au titre de son mandat de Présidente du Conseil d'administration s'éleverait à 2 000 euros.

Corinne Granger a, en outre, bénéficié d'une attribution de bons de souscription d'action (BSA) décidée par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 17 septembre 2020, selon les caractéristiques détaillées ci-après :

Nombre total de BSA émis : 10 000

Nombre total d'actions pouvant être souscrites suite à l'exercice de la totalité des BSA : 10 000

Conditions d'exercice des BSA : la possibilité de souscrire des actions après l'exercice des bons est subordonnée à la présence de Corinne Granger, en tant qu'administrateur de la Société, au premier jour de chacune de trois périodes d'exercice dont les dates sont rappelées ci-après. En cas de départ définitif de la Société antérieurement au premier jour de l'une des trois périodes d'exercice, Corinne Granger ne pourra exercer la totalité des BSA qui lui ont été attribués, voire ne pourra en exercer

aucun en cas de départ avant le premier jour de la première période.

Périodes d'exercice : les BSA seront exerçables en trois tranches d'un tiers du total des BSA attribués, soit 3 333 BSA par tranche (3 334 pour la dernière tranche), à l'issue d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution, soit à partir du 17 septembre 2021, date marquant le début de la première période d'exercice. La deuxième période d'exercice débutera au 17 septembre 2022 et la troisième période d'exercice débutera au 17 septembre 2023. Chacune des trois périodes d'exercice s'achèvera le 16 septembre 2030.

Prix de souscription : les BSA ont été émis au prix de 0,35 euros, le prix de souscription d'une action résultant de l'exercice d'un BSA a été fixé à 3,18 € ; ce prix n'étant pas inférieur à 100 % de la moyenne pondérée par les volumes des cours des 20 dernières séances de Bourse sur le marché Euronext Growth Paris précédant la date d'attribution, conformément à la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale du 17 septembre 2020.

Au jour du présent rapport, aucune action n'a été souscrite. Aucun BSA n'a par ailleurs été annulé ni n'est devenu caduc.

Marc DELCOURT Directeur général et administrateur	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Rémunération en qualité de Directeur Général (fixe et variable inclus)	155 000 €	148 319 €	155 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Actions attribuées gratuitement	NA	16 837 AG	9 406 AG
TOTAL	155 000 €	148 319 € + 16 837 AG	155 000 € + 9 406 AG

Le Conseil d'administration a, lors de ses réunions du 28 février 2018, 28 février 2019 et 11 mars 2020, fixé la rémunération fixe de M. Marc Delcourt en qualité de Directeur Général de la Société respectivement pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

De même, lors de ses réunions du 28 février 2019, 11 mars 2020 et 18 janvier 2021, le Conseil d'administration a accepté le principe du versement à Marc Delcourt, en complément de sa rémunération fixe, d'une rémunération variable au titre des exercices 2018, 2019 et 2020, dont les montants ont été déterminés par le Conseil d'administration en fonction d'objectifs basés sur l'activité, les finances, la R&D ou encore les ressources humaines de la Société.

Il convient, à cet égard, de préciser que le Conseil d'administration a accepté, lors de sa réunion du 11 mars 2020, la proposition de Marc Delcourt qu'une partie de sa rémunération variable au titre de l'exercice 2019 lui soit versée sous la forme d'une attribution gratuite d'actions. Le montant en euros qui avait initialement été prévu au titre de la rémunération variable de 2019 par le Conseil s'élevait à 46 638€ ; il a été réduit de moitié en contrepartie de l'attribution de 16 837 actions gratuites pour s'aligner sur les conditions allouées aux salariés lors des attributions d'octobre 2019.

Nombre total d'actions attribuées gratuitement :
16 837

Période d'acquisition : 2 ans, soit jusqu'au 10 mars 2022

Période de conservation : aucune

Conditions d'attribution définitive : l'attribution définitive des actions gratuites est subordonnée à la condition que Marc Delcourt ait conservé la qualité d'administrateur ou de Directeur général de la Société, sans interruption, pendant toute la période d'acquisition.

Lors de sa réunion du 18 janvier 2021, le Conseil d'administration a, de même, décidé qu'une partie de la rémunération variable de Marc Delcourt au titre de l'exercice 2020 lui soit versée sous la forme d'une attribution gratuite d'actions. Le montant en euros qui avait initialement été prévu au titre de la rémunération variable de 2020 par le Conseil s'élevait à 60 000€ ; il a été réduit de moitié en contrepartie de l'attribution de 9 406 actions gratuites pour s'aligner sur les conditions allouées aux salariés lors des attributions de novembre 2020.

Nombre total d'actions attribuées gratuitement :
9 406

Période d'acquisition : 2 ans, soit jusqu'au 17 janvier 2023

Période de conservation : aucune

Conditions d'attribution définitive : l'attribution définitive des actions gratuites est subordonnée à la condition que Marc Delcourt ait conservé la qualité d'administrateur ou de Directeur général de la Société, sans interruption, pendant toute la période d'acquisition.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

John PIERCE
Président du Conseil
d'administration jusqu'au 3
novembre 2020

	31/12/2018 (12 mois)		31/12/2019 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD
Rém. var. annuelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Rém. var. pluriannuelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Rém. exceptionnelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Jetons de présence	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature	NA	NA	NA	NA	NA	NA
TOTAL	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD

Corinne GRANGER
Présidente du Conseil
d'administration à compter
du 3 novembre 2020

	31/12/2018 (12 mois)		31/12/2019 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-	4 000 €	4 000 €
Rém. var. annuelle	-	-	-	-	NA	NA
Rém. var. pluriannuelle	-	-	-	-	NA	NA
Rém. exceptionnelle	-	-	-	-	NA	NA
Jetons de présence	-	-	-	-	10 500 €	10 500 €
Avantages en nature	-	-	-	-	NA	NA
TOTAL	-	-	-	-	14 500 €	14 500 €

Marc DELCOURT
Directeur général
et administrateur

	31/12/2018 (12 mois)		31/12/2019 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	155 000 €	155 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €
Rém. var. annuelle €	- €**	35 000 €*	23 319 €***	- €**	30 000 €	23 319 €***
+ actions gratuites			16.837 ag^		9 406 ag^^	
Rém. var. pluriannuelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Rém. exceptionnelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Jetons de présence	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature	NA	NA	NA	NA	NA	NA
TOTAL	155 000 €	190 000 €	148 319 € +16 837 ag	125 000 €	155 000 € +9 406 ag	148 319 €

* Rémunération variable relative à l'exercice 2017 versée en 2018

** Non versement d'une rémunération relative à l'exercice 2018 car finalement incluse dans la rémunération variable relative à l'exercice 2019

*** Rémunération variable relative à l'exercice 2019 versée en 2020

^ Le conseil d'administration du 11 mars 2020 a accordé à Marc Delcourt une rémunération variable au titre des exercices 2018 et 2019 se décomposant en 23 319€ et 16 837 actions gratuites, dont l'attribution définitive est subordonnée à la présence de Marc Delcourt en tant que Directeur général ou administrateur sans interruption pendant une période de deux ans à compter de la date du conseil

^^ Le conseil d'administration du 18 janvier 2021 a accordé à Marc Delcourt une rémunération variable au titre de l'exercice 2020 se décomposant en 30 000€ et 9 406 actions gratuites, dont l'attribution définitive est subordonnée à la présence de Marc Delcourt en tant que Directeur général ou administrateur sans interruption pendant une période de deux ans à compter de la date du conseil

2. JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
	Montants versés	Montants versés	Montants versés
M. Philippe MARLIERE			
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
METMAN CAPITAL représenté par M. Pierre LEVI			
Jetons de présence	NA	7 500 €	12 000 €
Autres rémunérations		-	-
M. Alain FANET			
Jetons de présence	NA	9 000 €	10 500 €
Autres rémunérations		-	-
NICOCO & CO représenté par M. Nicolas CORDIER			
Jetons de présence	NA	NA	3 000 €
Autres rémunérations			-
TOTAL	0 €	16 500 €	25 500 €

METMAN CAPITAL et Alain Fanet ont bénéficié d'une attribution de bons de souscription d'actions (BSA) décidée par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 avril 2019, selon les caractéristiques détaillées ci-après :

Nombre total de BSA émis : 20 000 (10 000 bons chacun)

Nombre total d'actions pouvant être souscrites suite à l'exercice de la totalité des BSA : 20 000

Conditions d'exercice des BSA : la possibilité de souscrire des actions après l'exercice des bons est subordonnée à leur présence respective, en tant qu'administrateurs de la Société, au premier jour de chacune de trois périodes d'exercice dont les dates sont rappelées ci-après. Il est entendu qu'en cas de départ définitif de la Société antérieurement au premier jour de l'une des trois périodes

d'exercice, METMAN CAPITAL et Alain Fanet ne pourront exercer la totalité des BSA qui leur ont été attribués, voire ne pourront en exercer aucun en cas de départ avant le premier jour de la première période d'exercice.

Périodes d'exercice : les BSA seront exerçables en trois tranches d'un tiers des BSA attribués, soit 3 333 BSA par tranche (3 334 pour la dernière tranche) et par bénéficiaire, à l'issue d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution, soit à partir du 18 avril 2020, date marquant le début de la première période d'exercice. La deuxième période d'exercice débutera au 18 avril 2021 et la troisième période d'exercice débutera au 18 avril 2022. Chacune des trois périodes d'exercice s'achèvera le 17 avril 2029.

Prix de souscription : les BSA ont été émis au prix de 0,35€. Le prix de souscription d'une action résultant de l'exercice d'un BSA a été fixé à 4,77€; ce

prix n'étant pas inférieur à 100 % de la moyenne des cours cotés de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris aux trois séances de Bourse précédant la date d'attribution, conformément à la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale du 18 avril 2019.

Au jour du présent rapport, aucune action n'a été souscrite. Aucun BSA n'a par ailleurs été annulé ni n'est devenu caduc.

NICOCO & CO a bénéficié d'une attribution de bons de souscription d'actions (BSA) décidée par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 17 septembre 2020, selon les caractéristiques détaillées ci-après :

Nombre total de BSA émis : 10 000

Nombre total d'actions pouvant être souscrites suite à l'exercice de la totalité des BSA : 10 000

Conditions d'exercice des BSA : la possibilité de souscrire des actions après l'exercice des bons est subordonnée à sa présence respective, en tant qu'administrateur de la Société, au premier jour de chacune de trois périodes d'exercice dont les dates sont rappelées ci-après. Il est entendu qu'en cas de départ définitif de la Société antérieurement au premier jour de l'une des trois périodes d'exercice,

NICOCO & CO ne pourra exercer la totalité des BSA qui lui ont été attribués, voire ne pourra en exercer aucun en cas de départ avant le premier jour de la première période d'exercice.

Périodes d'exercice : les BSA seront exerçables en trois tranches d'un tiers des BSA attribués, soit 3 333 BSA par tranche (3 334 pour la dernière tranche), à l'issue d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution, soit à partir du 17 septembre 2021, date marquant le début de la première période d'exercice. La deuxième période d'exercice débutera au 17 septembre 2022 et la troisième période d'exercice débutera au 17 septembre 2023. Chacune des trois périodes d'exercice s'achèvera le 16 septembre 2030.

Prix de souscription : les BSA ont été émis au prix de 0,35€. Le prix de souscription d'une action résultant de l'exercice d'un BSA a été fixé à 3,18€ ; ce prix n'étant pas inférieur à 100 % de la moyenne pondérée par les volumes des cours des 20 dernières séances de Bourse sur le marché Euronext Growth Paris précédant la date d'attribution, conformément à la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale du 17 septembre 2020..

Au jour du présent rapport, aucune action n'a été souscrite. Aucun BSA n'a par ailleurs été annulé ni n'est devenu caduc.

3. CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

Deux conventions de licence sont actuellement en vigueur avec la société Scientist Of Fortune SA, dont M. Philippe Marlière, administrateur de la Société, est également administrateur :

La Licence 1 est consentie à titre exclusif pour une exploitation des brevets relatifs à la production d'oléfines légères - et d'isobutène en particulier - ainsi que d'autres molécules d'intérêt dans le domaine de la production biologique des hydrocarbures, de leurs précurseurs et dérivés, pour le monde entier, et restera en vigueur jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : (i) l'expiration ou l'annulation de la dernière demande de brevet, ou, (ii) 20 ans à compter de la première mise sur le marché d'un produit mettant en œuvre les éléments de propriété intellectuelle concédés en licence ou de

la réalisation d'une première prestation de service par la Société dans le territoire prédéfini.

Elle a été initialement conclue par Philippe Marlière et la Société le 13 février 2009. Trois premiers avenants ont ensuite été conclus en date des 16 octobre 2009, 10 décembre 2009 et 15 janvier 2010. Aux termes d'un contrat conclu le 19 septembre 2011, Philippe Marlière a cédé à la société Scientist Of Fortune SA l'ensemble des droits de propriété ou de co-proprieté qu'il détenait sur les demandes de brevet, ce qui a donné lieu, le 20 septembre 2011, à la conclusion d'un avenant n°4 relatif à la substitution de la société Scientist Of Fortune SA dans l'ensemble des droits et obligations de Philippe Marlière issus de la Licence 1. Quatre avenants supplémentaires ont par la suite

été conclus entre la Société et la société Scientist Of Fortune SA.

Les sommes facturées par la société Scientist Of Fortune SA au cours de l'exercice 2020 au titre de cette convention de licence s'élèvent à 107 368 € HT.

La Licence 2 a été initialement consentie à titre exclusif, pour le monde entier, pour la durée de vie des demandes de brevet portant sur les inventions afférentes à la production biologique de butadiène et au minimum pour 20 ans. Elle a été conclue le 8 juillet 2011 avec la société Scientist Of Fortune SA. Un avenant a été signé le 20 février 2020 pour suspendre l'exclusivité initialement consentie et ainsi réduire le montant de la redevance annuelle.

Les sommes facturées par la société Scientist Of Fortune SA au cours de l'exercice 2020 au titre de cette convention de licence s'élèvent à 20 040 € HT.

Par ailleurs, dans le cadre du financement du démonstrateur de Leuna, la Société a conclu le 30 avril 2015 un contrat de prêt avec la société Crédit Industriel et Commercial, sous contrôle commun avec la société Crédit Mutuel Innovation, administrateur de la Société. Un avenant ayant pour objet de prolonger la durée du prêt de 24 mois a été signé le 11 avril 2019. Au cours de l'exercice 2020, les dépenses comptabilisées au titre de ce contrat de prêt s'élèvent à 34 042 €, à savoir 32 127 € au titre du capital remboursé, 1 633 € au titre des intérêts et 282 € au titre de l'assurance.

Dans le cadre de la joint-venture avec la société Cristal Union ayant donné lieu à la création d'IBN-One, la Société a conclu, le 18 mai 2015, un contrat de licence avec la société IBN-One, dont la Société est administrateur (M. Marc Delcourt étant son représentant permanent), et un contrat de collaboration avec les sociétés IBN-One et Cristal Union afin d'assurer le développement et l'exploitation, par la société IBN-One, de la première usine de bioproduction d'isobutène mettant en œuvre les procédés mis au point par le Groupe. Un avenant au contrat de licence a été signé le 6 février 2020 afin notamment de diminuer la capacité annuelle théorique de l'usine à 30 000 tonnes (au lieu et place des 50 000 tonnes initialement prévues) et diminuer la somme forfaitaire à percevoir par la Société à 3 000 000 € HT (au lieu et place des 5 000 000 € initialement prévus). Aucune somme n'a été facturée au cours

de l'exercice 2020, que ce soit au titre du contrat de licence ou du contrat de collaboration.

La Société a conclu, le 1^{er} septembre 2015, un contrat de prestation de services ayant pour objet la fourniture par la société Devenir Consulting Services LLC, dirigée et contrôlée par M. John Pierce, administrateur de la Société, de manière exclusive, de prestations en matière de développement commercial, de recherches d'éventuels partenariats, de mise en œuvre d'études de marchés stratégiques ponctuelles et de représentation de la Société dans ses relations avec de potentiels investisseurs. Les sommes facturées par la société Devenir Consulting Services LLC se sont élevées à 87 553,69 € HT au titre de l'exercice 2020.

La Société a conclu, le 25 novembre 2015, avec la société IBN-One un contrat de prestations de services dans le cadre duquel la Société fournit à la société IBN-One des services d'assistance en matière juridique, administrative, comptable et financière. Les sommes perçues par la Société à ce titre en 2020 se sont élevées à 120 000 € HT.

Le 25 avril 2019, la Société a conclu avec la société Metman Capital un contrat de prestation de services ayant pour objet d'assister la Société dans son développement commercial. Les sommes facturées par la société Metman Capital au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 23 000 € HT.

Un contrat de prestation de services a également été conclu, le 25 avril 2019, avec la société Naveole, dont Alain Fanet est le fondateur et dirigeant, afin d'accompagner la Société dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles stratégies financière et digitale. Les sommes facturées par la société Naveole au cours de l'exercice 2020 au titre du contrat de prestation de services s'élèvent à 15 000 € HT.

Enfin, la Société a conclu le 9 juin 2020 avec la société Stella Polaris Europe, laquelle est dirigée par Corinne Granger, Présidente du Conseil d'administration de la Société, un contrat de prestation de services ayant pour objet d'assister la Société dans le développement de son activité de formulation cosmétique et des gammes de maquillage en résultant. Au cours de l'exercice 2020, les sommes facturées par la société Stella Polaris Europe au titre du contrat de prestation de services s'élèvent à 17 000 € HT.

4. CONVENTIONS CONCLUS ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE SOCIÉTÉ CONTRÔLÉE

Néant.

5. DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Figure dans le tableau ci-après une description des autorisations d'émission en cours à la date du présent rapport telles qu'accordées par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société du 17 septembre 2020.

Objet de la résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires du 17 septembre 2020	Date d'expiration (durée de la délégation)	Montant maximal autorisé	Utilisation des délégations réalisée précédemment	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
(13ème résolution) <i>Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société (*)</i>	16/11/2022 (26 mois)	300 000 €	-	175 000 €
(14ème résolution) <i>Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, notamment dans le cadre d'une offre au public (*)</i>	16/11/2022 (26 mois)	300 000 €	-	175 000 €
(15ème résolution) <i>Augmentation du nombre de titres à émettre à l'occasion d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription</i>	16/11/2022 (26 mois)	Plafond de la résolution régissant l'émission initiale	-	Plafond de la résolution régissant l'émission initiale
(16ème résolution) <i>Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (*)</i>	16/03/2022 (18 mois)	300 000 €	-	175 000 €
(17ème résolution) <i>Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes qui s'engageraient à souscrire des titres de capital de la Société dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire (*)</i>	16/03/2022 (18 mois)	300 000 €	125 000 € CA 15 décembre 2020 DDG 7 janvier 2021	175 000 €
(18ème résolution) <i>Émission de bons de souscription d'actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (**)</i>	16/03/2022 (18 mois)	40 000 €	1 000 € CA 17 septembre 2020	37 776,20 €

(19ème résolution) Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi, avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce (**)	16/11/2022 (26 mois)	40 000 €	-	37 776,20 €
(20ème résolution) Attribution gratuite d'actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées (**)	16/11/2023 (38 mois)	40 000 €	753,50 € CA 3 novembre 2020 DDG 24 novembre 2020 470,30 € CA 18 janvier 2021	37 776,20 €
(21ème résolution) Émission et attribution des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes (**)	16/03/2022 (18 mois)	40 000 €	-	37 776,20 €
(22ème résolution) Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (*)	16/11/2022 (26 mois)	300 000 €	-	175 000 €
(25ème résolution) Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'échange de titres financiers (***)	16/03/2022 (18 mois)	Double du capital	-	Double du capital

(*) L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 septembre 2020 a décidé que les émissions réalisées en vertu de ces résolutions seraient assujetties à un plafond commun de 300 000 €.

(**) L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 septembre 2020 a décidé que les émissions réalisées en vertu de ces résolutions sont assujetties à un plafond commun de 40 000 €.

(***) L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 septembre 2020 a décidé que les émissions réalisées en vertu de cette résolution pourront conduire la Société à doubler son capital, étant précisé qu'il s'agit d'un plafond autonome et individuel.



VIII

AUTRES
INFORMATIONS
IMPORTANTES

VIII

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

A. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	70	E. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	71
B. DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES	70	Rapports sur les comptes de la Société	71
C. INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS	70	Rapport sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	71
D. OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS	70		

A. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Depuis sa création et jusqu'au présent rapport, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

B. DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice social écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement.

C. INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du Code du Commerce) :

Article D. 411-6, I, 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 411-6, I, 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	Total (1 j. et plus)	0 jour	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	Total (1 j. et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT									
Nombre de factures concernées									
Montant total des factures concernées (TTC)					425k€ 37k€ 217k€ 679k€				
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)					4,6% 0,4% 2,3% 7,3%				
% du montant total du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)									
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES									
Nombre de factures exclues									
Montant total des factures exclues (TTC)									
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU LÉGAL - C.COM. ART. L. 441-10, I ET L.441-11)									
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					Délais contractuels : date échéance facture				

D. OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires du 17 septembre 2020 a renouvelé au Conseil d'administration l'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'achat d'actions, conformément aux

dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce. La première assemblée générale ayant conféré une telle autorisation date du 12 mai 2011. Un mois plus tard, à l'occasion de l'introduction en Bourse, usage avait été fait de cette

délégation de compétence pour mettre en place un contrat de liquidité. Depuis, les moyens qui ont été affectés à ce contrat s'élèvent à 100 000 euros, le dernier apport, pour 75 000 euros, ayant été effectué en juillet 2018. Au 31 décembre 2020, le contrat

comprenait 5 315 actions du capital de la Société – représentant un peu moins de 0,1% du total des titres en circulation – et des liquidités pour un montant de 41 152,44 euros.

E. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. RAPPORTS SUR LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2020 ont fait l'objet d'un audit par le Commissaire aux comptes, dont les rapports sont présentés en annexe.

2. RAPPORT SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice 2020, une nouvelle convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce consistant en un contrat de prestation de service, a été conclue avec la société Stella Polaris Europe, dirigée par Mme Corinne Granger, aujourd'hui Présidente du Conseil d'Administration de la Société, ayant pour objet d'assister la Société dans le développement de son activité de formulation cosmétique et des gammes de maquillage en résultant.

En outre, un avenant au contrat de licence avec la société IBN-One a été signé afin de diminuer la capacité annuelle théorique de l'usine et diminuer la somme forfaitaire à percevoir par la Société.

Enfin, le contrat de licence n°2 conclu en 2011 avec la société Scientist of Fortune a fait l'objet d'un avenant visant à mettre un terme à l'exclusivité initialement consentie et réduire le montant de la redevance annuelle.

Par ailleurs, d'autres conventions conclues antérieurement se sont poursuivies. Lors de l'assemblée générale qui arrêtera les comptes relatifs à l'exercice 2020, le Commissaire aux comptes fera lecture de son rapport spécial sur les conventions visées auxdits articles.

IX

ANNEXES

- A. ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDÉS PRÉPARÉS PAR IN EXTENSO
- B. ETATS FINANCIERS DE GLOBAL BIOENERGIES SA PRÉPARÉS PAR IN EXTENSO
- C. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- D. TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Annexe A. ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES

In Extenso

Membre de **Deloitte.**

Bilan actif

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
Concessions	25 696	33 122
Ecart 1ère consolidation	954 054	1 192 568
Constructions	94 182	113 343
Installations techniques	1 325 999	4 163 062
Autres immobilisations corporelles	145 212	175 633
Immobilisations en cours	128 833	76 952
Immobilisations financières	1 210 625	1 065 241
ACTIF IMMOBILISE	3 884 601	6 819 921
Stocks	1 966 813	632 296
Clients et comptes rattachés	19 619	55 298
Fournisseurs débiteurs	82 574	-
Personnel	1 549	6 285
Impôts sur les bénéfices	2 265 333	1 522 421
TVA	1 167 752	855 873
Autres créances	1 275 315	840 573
Avances et acomptes versés	-	-
Valeurs mobilières de placements	360 189	320 148
Disponibilités	14 490 864	16 552 734
Charges constatés d'avance	283 458	342 092
ACTIF CIRCULANT	21 913 466	21 127 721
Ecart de conversion		-
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL ACTIF	25 798 067	27 947 642

Bilan passif

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	506 616	435 947
Primes d'émission et d'apport	96 022 410	90 350 823
Report à nouveau	- 81 291 556	- 68 550 252
Résultat Groupe	- 11 148 180	- 12 741 304
Subventions d'investissement	42 500	212 500
SITUATION NETTE	4 131 789	9 707 714
Intérêts minoritaires		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 131 789	9 707 714
Avances conditionnées	5 101 551	5 101 551
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	5 101 551	5 101 551
Provisions pour pensions	83 257	84 865
Autres provisions pour risques	100 000	107 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	183 257	191 865
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts auprès Etablissements de Crédit	5 588 033	946 761
Dettes financières diverses	2 479 609	3 595 327
Comptes courants d'associés	2 583	2 330
Fournisseurs et comptes rattachés	2 698 217	2 639 726
Avances et Acomptes Clients		
Dettes fiscales et sociales	1 360 229	1 088 160
Autres dettes d'exploitation	2 484 785	2 596 686
Dettes hors exploitation		
Produits constatés d'avance	1 768 015	2 077 521
DETTES	16 381 471	12 946 511
TOTAL DU PASSIF	25 798 067	27 947 640

Compte de résultat

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue	63 846	117 471
	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES		
	63 846	117 471
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 072 361	3 371 900
Reprises amortissements et provisions, transfert de charges	108 608	-
Autres produits d'exploitation	31 382	4 462
TOTAL	3 276 197	3 493 834
Achats de matières premières	749 553	949 333
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	- 1 348 991	- 1 657
Charges externes	9 322 022	7 662 133
Impôts et taxes	54 532	93 992
Charges de personnel	4 057 650	4 954 083
Dotations amortissements et provisions	3 279 387	3 614 208
Autres charges d'exploitation	218 246	245 313
TOTAL	16 332 400	17 517 404
RESULTAT D'EXPLOITATION		
	-13 056 202	-14 023 571
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières		
Intérêts et autres produits	62 320	4 151
Reprises sur provisions financières		
Gains de change		-
Produits sur cessions valeurs mobilières		-
PRODUITS FINANCIERS		
	62 320	4 151

Compte de résultat (suite)

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
Dotations financières aux provisions	3 551	56 598
Intérêts et charges financières	238 192	228 714
Pertes de change	4 476	9 737
CHARGES FINANCIERES	246 219	295 049
RESULTAT FINANCIER	- 183 900	- 279 270
RESULTAT COURANT	- 13 240 102	- 15 955 462
Produits sur opérations de gestion		143 453
Prix de cession des immobilisations		
Autres produits	194 930	15 165
Transfert de charges		
Reprises amortissements et provisions	170 000	170 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	364 930	328 618
Charges sur opérations de gestion	37 146	54 631
VNC immobilisations cédées	18 687	
Autres charges exceptionnelles	43 144	108 087
Dotations amortissements & provisions	438 164	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	537 141	162 718
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 172 211	165 900
Impôts sur les bénéfices	- 2 264 133	- 1 407 264
Impôts différés	-	
Amortissements écart d'acquisition		-
Part revenant aux minoritaires		-
RESULTAT NET GROUPE	- 11 148 180	- 14 382 298

en euros	Nombre actions	Résultat net	Résultat par action	
			N	N-1
Résultat de base par action	10 132 311	- 11 148 180	- 1,10	- 1,65

Annexe aux comptes consolidés

Désignation: GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	- 11 148 180	- 12 741 304
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	3 166 925	3 614 208
Dotations provisions financières	3 551	56 598
Dotations provisions exceptionnelles	438 164	
Reprise amortissements et provisions d'exploitation		-
Reprise amortissements et provisions financières		
Reprise amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Impôts différés	-	-
Valeur comptable des actifs cédés		
Produits des cessions d'actif		
Subventions virées à résultat	- 170 000	- 170 000
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	- 7 709 540	-9 240 498

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

I - RESULTAT NET	-11 148 180	-12 741 304
Dotations aux amortissements et provisions	3 438 640	3 444 208
Plus-values de cession d'actif	- 24 938	-
Marge brute d'autofinancement	- 7 684 602	- 9 297 096
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 997 771	- 972 892
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-10 682 373	-10 269 988
Acquisitions d'immobilisations	607 519	240 980
Cession d'immobilisation		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investis	-607 519	-240 980
Augmentation de capital en numéraire	5 860 822	16 930 558
Frais d'augmentation de capital imputés sur prime	118 566	604 218
Variation de périmètre	0	12 341
Subventions d'investissement		
Avances remboursables perçues	0	2 905 317
Avances remboursables restituées	0	728 386
Emprunts contractés	4 902 989	0
Emprunts remboursés	1 164 643	1 110 922
Apport comptes courants associés	253	-225 561
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fin	9 480 855	17 179 129
Variation de la trésorerie	-1 809 037	6 668 161
Trésorerie d'ouverture	16 023 126	9 354 965
Trésorerie de clôture (*)	14 214 089	16 023 126

Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

Généralités

Le groupe n'atteignant pas les seuils légaux obligeant à la présentation de comptes consolidés, ceux-ci ont été établis volontairement.

Les comptes consolidés du Groupe Global Bioenergies ont été établis selon les principes et méthodes définis par l'arrêté du 22/06/1999 homologuant le règlement CRC n° 99-02.

Les états financiers sont présentés en euros, sauf indication contraire.

Principes de consolidation

La société Global Bioenergies est définie comme société mère du Groupe.

Les filiales dont le Groupe détient plus de 50 % sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale. Il s'agit des sociétés :

- ✓ **GLOBAL BIOENERGIES GmbH**
- ✓ **IBN-Two GmbH**

La filiale dont le Groupe détient 50 % est consolidée suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Il s'agit de la société :

- ✓ **IBN-One SA**

Opérations et comptes réciproques

Les opérations et comptes réciproques entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Ecart d'acquisition

Pour les parts des sociétés filiales ayant été souscrites à l'origine par la SA Global Bioenergies, aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Pour la société Syngip BV, un écart d'acquisition de 1 192 568 € a été constaté, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition (875 000 €) et la valeur des capitaux propres de la société Syngip BV lors de l'acquisition (- 317 568 €).

Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque bien.

Les dispositions relatives au règlement CRC 04-16 sur les actifs et au règlement CRC 02-10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs ont été mis en œuvre depuis 2005.

Les biens financés au moyen de contrats de crédits-bails ont été retraités, et présentés sous forme d'immobilisations amortissables à l'actif et dettes auprès d'établissements de crédit. Les redevances ont été éclatées entre dotations aux amortissements des immobilisations et charges financières.

Frais de recherche et développement

Le groupe Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et stock options

Les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et les stock-options attribués n'ont fait l'objet d'aucun retraitement dans les états consolidés. En conséquence, il n'existe aucun impact sur les capitaux propres.

Impôts différés

Les impôts différés n'ont fait l'objet d'aucun traitement dans les états consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués, à la clôture de l'exercice, selon la méthode prospective recommandée par le Conseil National de la Comptabilité. Cette méthode consiste à proratiser les droits qui seront acquis en fin de carrière en fonction de l'ancienneté constatée à la date d'évaluation pour tous les salariés présents. Les salaires sont projetés en fin de carrière en prenant comme hypothèse un taux de progression de 1,5% par an.

Les autres hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- ✓ taux d'actualisation : 0,80 % (inflation comprise)
- ✓ taux de croissance des salaires : 2%
- ✓ âge de départ à la retraite : 62 ans
- ✓ table de mortalité : Table INSEE TV 88-90
- ✓ taux de turnover :
 - Cadre : 2%
 - Non cadre : 2%

La dette actuarielle mesure l'engagement probable actualisé au 31 décembre 2020 au titre des droits acquis à cette même date. Elle s'élève à 83 257 € et a fait l'objet d'un enregistrement comptable dans les comptes consolidés.

Aides à l'innovation

Le groupe perçoit des subventions de la Commission Européenne et les porte au résultat en fonction de l'avancement des dépenses.

Le détail des produits constatés d'avance au 31 décembre 2020 est le suivant :

Projet	Montant PCA
Optisochem	375 467 €
Rewofuel	1 223 181 €
Sweetwood	115 888 €
Eforfuel	53 478 €
Total	1 768 014 €

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

Informations complémentaires

Tableau des participations – sociétés consolidées

SA GLOBAL BIOENERGIES	EVRY (91) N° 508 596 012	Société consolidante		Recherche-développement
GLOBAL BIOENERGIES GmbH	LEUNA (Allemagne)	100,00%	Intégration globale	Recherche-développement
SA IBN-One	EVRY (91) n° 810 716 704	50%	Intégration proportionnelle	Recherche-développement
IBN-Two GmbH	LEUNA (Allemagne)	100%	Intégration globale	Recherche-développement

Annexe aux comptes consolidés

Désignation: GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

ACTIF IMMOBILISE

	Solde début d'exercice	Mouvement périmètre	Entrées	Sorties	Solde Fin D'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	312 676	-	11 645	-	324 321
Concessions	312 676		11 645		324 321
Autres immobilisations incorporelles	-				-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 684 570	-	450 489	56 959	18 078 100
Constructions	465 896				465 896
Installations techniques	16 642 306		375 095	41 329	16 976 072
Autres immobilisations corporelles	499 416		23 513	15 630	507 299
Immobilisations en cours	76 952		51 881		128 833
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 065 240		145 385		1 210 625
TOTAL IMMOBILISATIONS	19 062 486	-	607 519	56 959	19 613 046

Annexe aux comptes consolidés

Désignation: GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur début d'exercice	Mouvement périmètre	Dotations	Reprises	Solde Fin D'exercice
AMORT. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	279 553	-	19 071	-	298 624
Concessions	279 553		19 071		298 624
Autres immobilisations incorporelles					-
AMORT. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 155 580	-	3 260 316	32 021	16 383 875
Constructions	352 553		19 161		371 714
Installations techniques	12 479 244		3 193 472	22 642	15 650 074
Autres immobilisations corporelles	323 783		47 683	9 379	362 087
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	13 435 133	-	3 279 387	32 021	16 682 499
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					-
Stocks					
Clients					-
Autres créance			99 650		
Actions propres	56 256		3 047	59 303	-
VMP	1 560		504		2 064
TOTAL DEPRECIATIONS	57 816	-	103 201	59 303	2 064

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

ÉCHEANCE DES CRÉANCES (en €)

ÉTAT DES CRÉANCES	A MOINS D'UN AN	1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
<u>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u>				
Autres immobilisations financières				-
<u>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</u>				
Clients et comptes rattachés	19 619			19 619
Autres créances d'exploitation	4 883 962			4 883 962
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	283 458			283 458
IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF				-
TOTAL	5 187 039	-	-	5 187 039

ECHEANCE DES DETTES (en €)

ÉTAT DES DETTES	A MOINS D'UN AN	1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts obligataires convertibles	-			-
Concours bancaires et intérêts courus	413 093	198 798		611 890
Emprunts et dettes divers auprès des établissements de crédit	5 261 115	324 371		5 585 485
Dettes financières diverses	1 064 199	808 652		1 872 851
Fournisseurs et comptes rattachés	2 698 217			2 698 217
Dettes fiscales et sociales	1 360 229			1 360 229
Avances et acomptes clients	-			-
Dettes diverses	2 484 785			2 484 785
Produits constatés d'avance	1 768 015			1 768 015
TOTAL	15 049 652	1 331 820	-	16 381 473

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

CHIFFRE D'AFFAIRES (en €)

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2020
Production vendue	63 846
TOTAL	63 846

TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE (en €)

	Capital	Primes et bons de souscription	Réserves	Résultat net de l'exercice	Capitaux propres
Date d'ouverture	435 947	90 350 823	- 68 550 252	- 12 741 304	6 280 337
Augmentation de capital	70 669	5 671 587			5 742 256
Résultat net de l'exercice				- 11 148 180	- 11 148 180
Affectation de résultat N-1			- 12 741 304	12 741 304	-
Dividendes distribués					-
Subventions d'investissement					42 500
Autres variations					-
TOTAL	506 615	96 022 411	- 81 291 556	- 11 148 180	4 131 789

Dirigeants sociaux

Cette information conduirait à mentionner des éléments confidentiels.

Effectifs

Au 31 décembre 2020, l'effectif des 4 sociétés se compose de 46 personnes.

Capital social

Au 31 décembre 2020, il est composé de 10 132 311 actions de 0,05 € soit 506 615,55 €

Evénements post clôture

Néant

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

Comptes de résultat 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 en normes françaises

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	63 846	117 471
Subventions	3 072 361	3 371 900
Autres produits	139 991	4 462
Total des produits d'exploitation	3 276 198	3 493 833
Consommables et variation de stock	- 599 438	947 676
Charges externes	9 322 022	7 662 133
Impôts et taxes	54 532	93 992
Charges de personnel	4 057 650	4 954 083
Redevances	179 609	227 335
Dotations aux amortissements	3 279 387	3 614 208
Autres charges	38 637	17 978
Total des charges d'exploitation	16 332 400	17 517 405
Résultat d'exploitation	- 13 056 202	- 14 023 572
Produits financiers	62 320	4 151
Charges financières	246 220	295 049
Résultat financier	- 183 900	- 290 898
Produits exceptionnels	364 930	328 618
Charges exceptionnelles	537 141	162 718
Résultat exceptionnel	- 172 211	165 900
Crédit d'impôt recherche	2 264 132	1 407 264
Résultat net	- 11 148 180	- 12 741 305

NB : les frais des augmentations de capital intervenues en 2020 ont été comptablement imputés en transfert de charges. Cependant, dans le tableau ci-dessus, ils ont été déduits des charges externes, comme les exercices précédents.

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2020

EURO

RESULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	Charges	Produits
Eléments issus d'exercices antérieurs	37 146	
Cessions d'actifs	18 687	
Rachat actions propres	36 919	65 451
Amendes et pénalités	-	
Quote-part de subvention virée au résultat		170 000
Dépréciation SYNGIP	238 514	
Produits et charges exceptionnels divers	6 225	129 479
Provision / Dépréciation pour risques	199 650	
TOTAL	537 141	364 930

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En euros	Montant
Engagements donnés	490 565
Nantissement fonds de commerce	117 796
Nantissement sur matériel	-
Nantissement sur créances	372 769
Nantissement sur titres	-
Engagements reçus	4 881 545
Prêt garanti par l'Etat	4 410 000
Intervention BPI	471 545

Annexe B. ETATS FINANCIERS DE GLOBAL BIOENERGIES SA



In Extenso

PME

SA GLOBAL BIOENERGIES

Comptes annuels

Bilan au 31/12/2020

5 RUE HENRI DESBRUÈRES

91000 EVRY

SIRET : 50859601200023

IN EXTENSO Evry

20,rue du Bois Chaland
91056 Evry Cedex

Tél : 01 69 11 66 66

Fax : 01 69 11 66 40

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (Suite)	4
Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours	5

DETAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	6
Bilan Passif détaillé	9
Compte de résultat détaillé	11

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	324 321	298 624	25 696	33 122
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	924 480	184 896	739 584	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	463 220	371 326	91 894	110 914
Installations tech., matériels et outillages industriels	2 915 931	2 537 318	378 614	310 210
Autres immobilisations corporelles	431 534	326 464	105 070	122 912
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 150 000	15 000	2 135 000	2 297 391
Créances rattachées à des participations	4 378 542		4 378 542	8 795 105
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 210 625		1 210 625	1 065 240
TOTAL (I)	12 798 653	3 733 628	9 065 025	12 734 895
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	1 626 491		1 626 491	576 235
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	56 628		56 628	
Créances				
Clients et comptes rattachés	84 982		84 982	141 225
Autres	3 655 144	99 650	3 555 493	2 564 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	184 952		184 952	108 471
Autres Titres	177 301	2 064	175 237	211 677
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	13 703 349		13 703 349	15 677 877
Charges constatées d'avance	273 619		273 619	334 229
TOTAL (II)	19 762 466	101 715	19 660 751	19 614 581
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	32 561 118	3 835 343	28 725 776	32 349 476

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	506 616	435 947
Prime d'émission, de fusion, d'apport	96 022 410	90 350 823
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-75 743 546	-63 513 091
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-12 131 489	-12 230 455
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	8 653 991	15 043 224
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	4 577 811	4 577 811
Autres		
TOTAL (I BIS)	4 577 811	4 577 811
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 000	
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	100 000	
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 436 974	735 264
Emprunts et dettes financières diverses	2 454 526	3 572 952
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 546 889	1 501 827
Dettes fiscales et sociales	1 301 255	1 065 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	640 000	640 000
Autres dettes	2 478 182	3 135 296
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 536 149	2 077 521
TOTAL (III)	15 393 974	12 728 440
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	28 725 776	32 349 476
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	124 350		124 350	129 198
Chiffre d'affaires Net	124 350		124 350	129 198
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			1 654 139	2 234 779
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			157 452	641 610
Autres produits			20 166	2 206
		TOTAL (I)	1 956 107	3 007 793
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 672 004	789 030
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-1 050 256	-1 657
Autres achats et charges externes *			11 170 100	9 935 012
Impôts, taxes et versements assimilés			54 409	93 842
Salaires et traitements			2 550 289	3 011 393
Charges sociales			1 000 635	1 268 452
Dotations aux amortissements sur immobilisations			247 549	488 358
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			218 146	252 011
		TOTAL (II)	15 862 876	15 836 440
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			95 134	111 988
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 906 769	-12 828 646
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			108 634	142 912
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 717	312
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			59 303	
Différences positives de change			1 279	1 550
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	170 932	144 773
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			42 183	784 207
Intérêts et charges assimilées (4)			194 791	262 971
Différences négatives de change			4 476	9 737
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			262	917
		TOTAL (VI)	241 713	1 057 832
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-70 781	-913 059
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-13 977 550	-13 741 706

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		143 453
Sur opérations en capital	65 451	15 165
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	65 451	158 617
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	37 146	
Sur opérations en capital	61 830	54 631
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	384 546	
TOTAL (VIII)	483 523	54 631
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-418 072	103 987
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 264 133	-1 407 264
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 192 490	3 311 184
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 323 980	15 541 638
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-12 131 489	-12 230 455

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

37 146

142 912

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- dont le total est de 28 725 776 Euros
- et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de - 12 131 489 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après, selon une approche ciblée.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts
- Recours à l'activité partielle entre le 16 mars 2020 et le 10 avril 2020
- Obtention de prêts garantis par l'Etat
- Décalages pour le versement des cotisations sociales et des dettes fiscales relatives à des impôts directs pour les périodes de mars, avril et juin 2020
- Report de 6 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit et des redevances auprès des crédits-bailleurs

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui	1 et 10 ans
- Matériel de recherche	5 ans
- Matériel informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Agencements	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La SA Global Bioenergies a libéré son premier lot commercial d'isododécane renouvelable de qualité cosmétique destiné à la commercialisation.

En conséquence, un stock composé d'isobutène et de ses dérivés, au premier lieu desquels l'isododécane de qualité cosmétique, a été comptabilisé en stock à la clôture pour une valeur de 1 145 450 €. La valeur unitaire retenue est celle du dernier lot produit, car les coûts de production ont été dégressifs sur la période.

La valeur commerciale de ce lot étant supérieure, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'un actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Frais de recherche et développement

La SA Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Filiales

Dénomination et siège social	Capital et capitaux propres	Quo te-part détenue	Valeur brute et nette des titres	Avances consenties	Chiffre d'affaires et résultat
Global Bioenergies GmbH – Leuna (Allemagne)	25 000 €/ - 2 845 032 €	100 %	25 000 €/25 000 €	4 378 542 €	5 633 706 €/ 1 267 373 €
IBN One SA – Evry (France)	4 200 000 €/ - 1 572 138 €	50 %	2 100 000 €/ - 2 100 000 €	3 451 €	0 €/ - - 162 982 €
IBN Two GmbH – Leuna (Allemagne)	25 000 €/845 €	100 %	25 000 €/ - 10 000 €	0 €	0 €/ - 5 217 €

La SA Global Bioenergies a créé le 22 janvier 2013 une filiale allemande au capital de 25.000 euros dont elle détient 100 % des parts, la société Global Bioenergies GmbH.

Au 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 5 634 k€ et une subvention d'un montant de 1 418 k€ ont été comptabilisés, et les charges s'élèvent à 6 305 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 4 379 k€ au 31 décembre 2020.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour un montant de 103 k€.

Les titres de participation détenus par la SA Global Bioenergies sur sa filiale n'ont pas été dépréciés pour les raisons suivantes :

- Global Bioenergies GmbH a obtenu, fin 2013, l'accord pour une subvention de 5,7 millions d'euros et courant 2016 pour 0,4 million d'euros de la part du Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la Recherche. Par ailleurs, dans le cadre des subventions européennes Optisochem et Rewofuel accordées en 2017 et 2018, une partie des coûts déclarés sont relatifs à la réalisation de runs de fermentation sur le démonstrateur de Leuna. La filiale allemande recevra donc une partie des subventions européennes d'un montant total pour Global Bioenergies de 10,5 millions d'euros.
- Global Bioenergies GmbH réalise pour la maison-mère des prestations de R&D qu'elle lui facture ; elle facture par ailleurs depuis 2017 et le début de l'exploitation du démonstrateur les coûts d'amortissement (11,5 millions d'euros amortis sur 48 mois).

- Le démonstrateur de Leuna pourra conserver une utilité au-delà de sa période d'amortissement (de façon analogue à ce qui se fait sur le pilote de Pomacle, déjà amorti mais toujours en service), laquelle a été définie sur la période estimée nous séparant de la première usine. Il pourra notamment être utilisé sur d'autres molécules ou d'autres substrats.
- Ces différents flux devraient permettre à Global Bioenergies GmbH de dégager une rentabilité à moyen terme, et par là même de rembourser l'avance en compte courant.
- La vente de l'actif incorporel de la GmbH à la SA a permis à cette dernière d'avoir au 31 décembre 2020 un résultat positif de 887 681 €

La SA Global Bioenergies a créé le 27 mars 2015 une filiale française au capital de 37 000 euros dont elle détenait 99,982 % des parts, la SA IBN-One.

Le 13 mai 2015, la SA IBN-One a procédé à une augmentation de capital pour le porter à la somme de 1 000 000 euros.

En janvier 2016, la SA Global Bioenergies a racheté 6 actions.

En juillet 2019, la SA IBN One a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 3 200 000 € par émission de 3 200 000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. Cette augmentation de capital a eu lieu :

- Par compensation de créance avec des comptes courants d'actionnaires pour 920 000 €
- Par versement en espèces pour 1 000 000 €
- La somme de 1 280 000 € sera libérée ultérieurement sur appel du Conseil d'Administration

A l'issue de ces opérations, la SA Global Bioenergies possède toujours 50 % du capital de la SA IBN-One.

Au 31 décembre 2020, la SA IBN-One n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et ses charges s'élèvent à 163 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 3 k€ au 31 décembre 2020.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour un montant non significatif.

Les titres de participation détenus par la SA Global Bioenergies sur sa filiale n'ont pas été dépréciés pour les raisons suivantes :

- La SA IBN One a obtenu en 2016, une avance remboursable d'un montant de 3,3 M€ octroyée par l'ADEME dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir au titre des Démonstrateurs pour la Transition Ecologique et Energétique, dont 0,5 M€ ont été encaissés en septembre 2016 et 0,5 M€ encaissé en octobre 2019, le solde restant à encaisser.

De plus, la valeur réelle des titres est supérieure à leur valeur comptable.

La SA Global Bioenergies a créé le 8 mai 2015 une filiale allemande au capital de 25 000 euros dont elle détient 100 % des parts, la société IBN-Two GmbH.

Au 31 décembre 2020, IBN-Two n'a aucun chiffre d'affaires et ses charges s'élèvent à 5 k€.

Au cours du premier semestre 2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société IBN-Two GmbH. En conséquence, une dépréciation de 15 000 € a été comptabilisée.

La SA Global Bioenergies a bénéficié en février 2017 de l'apport de l'intégralité des titres de la société Syngip Bv.

Au cours du premier semestre 2019, les activités de Syngip ont été rapatriées à Evry afin d'optimiser les synergies.

Une fusion transfrontalière a été décidée au cours du premier semestre 2020. Cette fusion transfrontalière a été finalisée en juillet 2020.

Un mali technique d'un montant de 924 479,67 € a été comptabilisé à cette occasion. Ce mali technique correspond à la valeur des éléments incorporels de la société Syngip. Ce mali technique a fait l'objet d'une dépréciation de 20 % de sa valeur, soit 184 895,93 €.

Suite à un accord avec les anciens dirigeants de Syngip BV, ceux-ci ont consenti à remettre à la SA Global Bioenergies 23 440 titres sur les 37 240 titres reçus lors de l'apport des titres de la société Syngip BV. Ces 23 440 titres ont été valorisés dans les comptes de la SA Global Bioenergies à leur cours de bourse à la date de signature de l'accord, pour un montant global de 143 452,80 €, et comptabilisés au compte 502100 Actions propres rachetées, en contrepartie d'un résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2019, la valorisation au cours de bourse avait entraîné la comptabilisation d'une dépréciation pour une somme de 56 256 €. Cette dépréciation a été reprise au 31 décembre 2020, le cours de bourse étant supérieur à la valeur d'acquisition des titres.

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 8^è résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 5 septembre 2019 a décidé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 1 500 000 bons de souscription d'actions, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice.

Les actions sont émises sur la base du cours de bourse moyen pondéré par les volumes du jour de bourse précédant chaque émission, diminué d'une décote de 6,5 %.

Au 31 décembre 2020, 1 403 711 BSA ont été exercés, entraînant un versement total de 5 853 322 € répartis en 70 186 € de capital et 5 783 136 € de prime d'émission.

Les 96 289 BSA restant ont été exercés début janvier 2021, entraînant un versement total de 694 751 €, répartis en 4 814 € de capital et 689 937 € de prime d'émission.

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 17^è résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 17 septembre 2020, a décidé le 07 janvier 2021 la mise en place d'une seconde tranche dans des conditions analogues via l'émission de 2 500 000 nouveaux BSA.

Frais d'augmentation de capital

Comme pour les exercices précédents, les frais d'augmentation de capital ont été imputés au débit de la prime d'émission pour un montant de 119 050 €.

Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites

Plans d'attribution	Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2020	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA 12-2011	2 477	2 477	19/12/2021
BSA 10-2012	9 900	9 900	29/10/2022
BSA A01-2014	8 000	8 000	07/01/2024
BSA 07-2014	3 000	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	30 000	15/02/2026
BSA BKN T1	14 851	14 851	21/09/2021
BSA A09-2016	1 300	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	15 200	21/09/2026
BSA BKN T2	15 126	15 126	30/10/2021
BSA BKN T3	14 506	14 506	07/11/2021
BSA BKN T4&5	34 258	34 258	04/12/2021
BSA BKN T6	14 975	14 975	16/01/2022
BSA BKN T7	15 592	15 592	12/02/2022
BSA 02-2017	1 500	1 500	21/02/2027
BSA BKN T8	16 728	16 728	12/03/2022
BSA BKN T9	16 666	16 666	10/04/2022
BSA BKN T10	18 450	18 450	14/05/2022
BSA BKN T11	18 518	18 518	18/06/2022
BSA BKN2 T1	14 476	14 476	26/06/2022
BSA BKN2 T2	18 182	18 182	26/07/2022
BSPCE A09-2017	5 334	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
AGA NOV 2018	11 314	11 314	NA
BSA 04-2019	20 000	20 000	17/04/2029
AGA OCT 2019	6 364	6 364	NA
AGA MARS 2020	16 837	16 837	NA
BSA I KEPLER	96 289	96 289	24/08/2022
BSA 09-2020	20 000	20 000	16/09/2030
AGA NOV 2020	15 070	15 070	NA
TOTAL	532 028	532 028	

Evolution du capital social

Le capital social de la SA Global Bioenergies à la clôture de chaque exercice a été le suivant :

	30/06/09	30/06/10	30/06/11	30/06/12
Capital social en euros	41.800	46.600	79.009	82.830
Nb des actions ordinaires existantes	41.800	46.600	1.580.180	1.656.600
	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15
Capital social en euros	90.892,95	137.762,80	138.773,40	141.509,85
Nb des actions ordinaires existantes	1.817.959	2.755.256	2.775.468	2.830.197
	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19
Capital social en euros	167.681,35	224.375,05	253.972,75	435 946,50
Nb des actions ordinaires existantes	3.353.627	4.487.501	5.079.455	8.718.930
	31/12/2020			
Capital social en euros	506 615,55			
Nb des actions ordinaires existantes	10.132.311			

Actions propres

L'Assemblée Générale du 12 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achats d'actions de la société. Cette autorisation a été systématiquement renouvelée annuellement depuis 2012, le dernier renouvellement datant du 17 septembre 2020. Ces achats d'actions pourront être effectués aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société à la date de réalisation des achats.

Au 31 décembre 2020, depuis la souscription du contrat de liquidité intervenue lors de l'introduction en Bourse, la SA Global Bioenergies a versé la somme de 500 000 €. La répartition est la suivante :

- 5 315 actions propres représentant 0,05 % du total des titres en circulation pour une valeur d'acquisition de 41 499,66 €.
- Compte liquidités pour 41 152,44 €

Convention de licence

Le 13 février 2009, la SA Global Bioenergies a signé une convention de licence exclusive d'un brevet moyennant le versement de redevances trimestrielles.

Ce contrat prévoit également le paiement de redevances complémentaires sur l'exploitation directe et indirecte des demandes de brevet d'un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les redevances trimestrielles se sont élevées à la somme de 107 368 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de licence, pour lequel la redevance est annuelle.

Ce contrat prévoit que le montant de la redevance à verser s'élève annuellement à la plus élevée des sommes suivantes : 120.000 € ou 10 % du chiffre d'affaires indirect.

Le 20 février 2020, un avenant à ce contrat de licence a été signé, ramenant la redevance annuelle à une somme de 20 040 € à compter du 08 juillet 2020.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les redevances trimestrielles se sont élevées à la somme de 72 241 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Crédit d'impôt recherche

La SA Global Bioenergies a engagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des dépenses nettes de subventions consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 7 547 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 2 264 k€.

Honoraires Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 53 600 € HT au titre du contrôle légal des comptes.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- De la refacturation aux filiales de certains coûts
- De la refacturation de frais d'hébergement à une société tierce

La répartition géographique est la suivante :

En euros	France	Etranger	Total
Prestations de service	3 300	0	3 300
Refacturation filiales	121 008	0	121 008
Total	124 308	0	124 308

Aides à l'innovation perçues

Ademe Bioma+

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) agissant pour le compte de l'Etat a, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, signé avec la SA Global Bioenergies une convention de financement dans le cadre du projet Bioma +.

Ce projet porte sur un montant global de dépenses éligibles à engager par la SA Global Bioenergies s'élevant à la somme de 7 306 341,14 €.

Le montant maximum de l'aide attribuée à la SA Global Bioenergies s'élève à la somme de 3 982 872,38 €, réparti en un maximum de 1 327 624,13 € à titre de subvention et 2 655 248,25 € à titre d'avance remboursable.

La SA Global Bioenergies a perçu la totalité des sommes attribuées.

L'avance remboursable devra être reversée à l'ADEME en fonction du déroulement de l'opération et de l'atteinte d'objectifs techniques.

Au cours des exercices précédents, la SA Global Bioenergies a procédé au paiement d'une somme de 2 194 769,15 €, correspondant au remboursement de 1 126 672,83€ d'avance remboursable et au paiement de 1 068 096,32 € d'intérêts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la SA Global Bioenergies a procédé au paiement d'une somme de 1 010 655 €, correspondant au remboursement de 627 382 € d'avance remboursable et au paiement de 383 273 € d'intérêts.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélèvements ont été interrompus par BPI d'avril 2020 à septembre 2020.

Au 31 décembre 2020, il reste dues les sommes suivantes :

- 901 193 € de capital, dont 562 542 € à moins d'un an
- 536 819 € d'intérêts, dont 410 545 € à moins d'un an.

Ademe Isoprod

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a signé avec la SA Global Bioenergies une convention de financement dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir au titre des Démonstrateurs pour la Transition Ecologique et Energétique.

Ce projet porte sur un montant global de dépenses éligibles à engager par la SA Global Bioenergies s'élevant à la somme de 12 716 141,36 €.

Le montant maximum de l'aide attribuée à la SA Global Bioenergies s'élève à la somme de 5 722 263,61 € entièrement à titre d'avance remboursable.

Au cours de l'exercice 2016, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 15 % du montant maximum de l'aide, soit une somme de 858 339,54 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 19 % du montant maximum de l'aide, soit 1 087 230,09 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 46 % du montant maximum de l'aide, soit 2 632 241,26 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la SA Global Bioenergies n'a perçu aucune somme.

Optisochem

Au cours de l'exercice 2017, il a été signé une convention de subvention entre Bio Based Industries Joint Undertaking, la SA Global Bioenergies et 5 autres partenaires dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Optisochem ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Optisochem. A ce titre, elle a perçu la somme de 8 779 944 € au 31 décembre 2020, répartie ainsi :

- Fonds de garantie : 487 775 €
- Contribution PPCA : 390 220 €
- Montant à partager entre les différents partenaires, y compris Global Bioenergies : 7 901 949 €

Au 31 décembre 2020, il reste à reverser la somme de 625 688 € aux partenaires.

La quote-part de subvention revenant à la SA Global Bioenergies est de 2 422 817 € au 31 décembre 2020. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 4 510 656 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 50 %, un produit constaté d'avance de 375 467 € a été comptabilisé.

Rewofuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Rewofuel ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Rewofuel. A ce titre, elle a perçu la somme de 12 470 671 € sur la période, répartie ainsi :

- Fonds de garantie : 692 815 €
- Montant à partager entre les différents partenaires, y compris la SA Global Bioenergies : 11 777 856 €

Au 31 décembre 2020, la SA Global Bioenergies était redevable d'une somme s'élevant à 1 852 494 € au titre du montant de 1,445 M€ à reverser à la filiale détenue à 100% Global Bioenergies GmbH et 408k€ correspondant à la quote-part du cautionnement inhérent aux autres partenaires. Elle a été comptabilisée dans le poste « Autres dettes ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 2 828 036 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 2 623 886 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit constaté d'avance de 991 316 € a été comptabilisé.

Sweetwoods

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Sweetwood ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 841 336 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 1 036 354 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit constaté d'avance de 115 888 € a été comptabilisé.

Eforfuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Eforfuel ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 133 903 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 80 425 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit constaté d'avance de 53 478 € a été comptabilisé.

BioRECO2VER

Dans le cadre de ses relations avec sa filiale la société Syngip BV, la SA Global Bioenergies a pris sa suite à compter du 1^{er} avril 2019 dans la convention de subvention entre l'Union Européenne, la société Syngip BV et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention dénommé « BioRECO2VER ».

La société Syngip BV avait perçu une avance de 154 516 € au démarrage du projet, qu'elle a intégralement reversée à la SA Global Bioenergies. La SA Global Bioenergies a perçu la somme de 312 583 € au cours du premier semestre 2020. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2020 s'élève à 724 625 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit à recevoir de 127 875 € a été comptabilisé.

Détail des produits constatés d'avance au 31 décembre 2020

Projet	Montant PCA
Optisochem	375 467 €
Rewofuel	991 316 €
Sweetwood	115 888 €
Eforfuel	53 478 €
Total	1 536 149 €

Emprunts pour l'innovation

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2013 d'un emprunt à taux zéro pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 740.000 €, d'une durée de 31 trimestres dont 12 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 31 mars 2016 et le dernier aura lieu le 30 juin 2020.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélèvements ont été interrompus par BPI d'avril à août 2020.

Au 31 décembre 2020 il reste dû la somme de 74 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 74.000 €

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un emprunt à taux zéro pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 1.400.000 €, d'une durée de 30 trimestres dont 10 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 31 décembre 2017 et le dernier aura lieu le 31 mars 2023.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélèvements ont été interrompus par BPI d'avril à août 2020.

Au 31 décembre 2020, il reste dû la somme de 630 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 280 000 €
- De un à cinq ans : 350 000 €

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un emprunt pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 600.000 €, d'une durée

de 28 trimestres dont 8 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 30 septembre 2017 et le dernier le 31 décembre 2022.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, les prélèvements ont été interrompus par BPI d'avril à août 2020.

Au 31 décembre 2020, il reste dû la somme de 240 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 120 000 €
- De un à cinq ans : 120 000 €

Cet emprunt est assorti d'un intérêt au taux fixe annuel de 5,23 %.

Emprunts bancaires

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, le CIC et la BNP ont suspendu le prélèvement des échéances d'emprunt de mars à août 2020.

Prêts Garantis par l'Etat

La SA Global Bionergies a bénéficié de trois prêts garantis par l'Etat :

- Un PGE de 1 000 k€ consenti par la BNP versé en décembre 2020
- Un PGE de 3 900 k€ consenti par la Société Générale versé en décembre 2020
- Un PGE de 1 100 k€ consenti par BPI versé en janvier 2021.

Ces PGE sont remboursables en une seule fois à la date anniversaire de versement. Le taux d'intérêt annuel est de 0,25 % pour les prêts consentis par la BNP et la Société Générale et 2,32 % pour celui consenti par BPI.

Tableau récapitulatif des emprunts

Libellé	Capital restant dû	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
BNP 1 500 k€	247 007	122 014	124 993
PGE BNP 1 000 k€	1 000 000	1 000 000	
SG 1 500 k€	161 657	113 837	47 820
PGE SG 3 900 k€	3 900 000	3 900 000	
CIC 800 k€	125 762	65 830	59 932
BPI France 740 k€	74 000	74 000	
Ademe	901 193	606 565	294 629
BPI 1 400 k€	630 000	280 000	350 000
BPI 600 k€	240 000	120 000	120 000
Total	7 279 619	6 282 246	997 374

Effectif moyen

L'effectif moyen de la SA Global Bioenergies s'est élevé à 44 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, réparti en 18 non cadres et 26 cadres.

Au 31 décembre 2020, l'effectif est de 40 salariés (voir note 13).

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2020 de 83 257 € et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %

Age de départ prévu : 62 ans

Taux de rotation : 1 %

Taux de mortalité : TV88/90

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Dans les tableaux suivants, tous les montants sont, sauf indication contraire, exprimés en K€.

Informations financières

Bilans 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, en normes françaises

ACTIF	Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Immobilisations incorporelles	2	765	33
Immobilisations corporelles	3	576	544
Immobilisations financières	4	7 724	12 158
Actif immobilisé		9 065	12 735
Stock	5	1 626	576
Avances et acomptes versés		57	
Clients et comptes rattachés		85	141
Autres créances et comptes de régul	6	3 829	2 899
Placements court terme		360	320
Disponibilités	7	13 704	15 678
Actif circulant		19 661	19 614
Total de l'actif		28 726	32 349
PASSIF	Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Capital		507	436
Primes d'émission et d'apport		96 022	90 350
Report à nouveau		- 75 744	- 63 513
Résultat		- 12 131	- 12 230
Capitaux propres	1	8 654	15 043
Avances conditionnées	8	4 578	4 578
Emprunts obligataires convertibles		100	0
Emprunts	9	7 891	4 308
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 547	1 502
Autres dettes et comptes de régul	10	5 956	6 918
Dettes		20 072	17 306
Total du passif		28 726	32 349

Comptes de résultat 30 décembre 2020 et 31 décembre 2019 en normes françaises

	Note	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Chiffre d'affaires		124	129
Subventions		1 654	2 235
Autres produits		59	40
Total des produits d'exploitation		1 837	2 404
Consommables et variation de stock		622	787
Charges externes		11 052	9 331
Impôts et taxes		54	94
Charges de personnel	13	3 551	4 280
Redevances		180	227
Dotations aux amortissements		248	488
Autres charges		38	25
Total des charges d'exploitation		15 745	15 232
Résultat d'exploitation		- 13 907	- 12 829
Produits financiers		171	145
Charges financières		242	1 058
Résultat financier	11	- 71	- 913
Produits exceptionnels		66	159
Charges exceptionnelles		484	55
Résultat exceptionnel	12	-418	104
Crédit d'impôt recherche		2 264	1 407
Résultat net		- 12 131	- 12 230

NB : les frais des augmentations de capital intervenues en 2020 ont été comptablement imputés en transfert de charges. Cependant, dans le tableau ci-dessus, ils ont été déduits des charges externes, comme les exercices précédents.

Tableau des flux de trésorerie		
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Résultat net	- 12 131	- 12 230
Dotation aux amortissements	673	1 215
Plus-values de cession d'actif	19	0
Marge brute d'autofinancement	- 11 440	- 11 015
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 998	806
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 14 438	
Acquisition d'immobilisations	328	1 742
Cession d'immobilisations	0	0
Variation comptes courants	- 3 508	-65
Flux de trésorerie lié aux op d'invest.	3 180	- 1 677
Augmentation de capital en numéraire	5 860	16 931
Frais augm capital imputés s/ prime d'émission	119	604
Avances remboursables perçues	0	2 632
Emprunts contractés	4 900	640
Avances remboursables restituées	0	728
Emprunts remboursés	1 102	952
Flux net trésorerie lié aux op de financt	9 540	17 914
Variation de la trésorerie	- 1 718	6 029
Trésorerie d'ouverture	15 172	9 143
Trésorerie de clôture (*)	13 454	15 172

(*) Déduction faite des intérêts courus non échus sur avances et emprunts pour un montant de 609 k€

Notes explicatives

Note 1 : Variation des Capitaux Propres

Situation nette au 31 décembre 2019	15 043
Augmentation de capital	71
Augmentation prime d'émission et d'apport	5 664
Emission de BSA	7
Distribution de dividendes	
Résultat	- 12 131
Situation nette au 31 décembre 2020	8 654

Note 2 : Immobilisations Incorporelles

Eléments	31 décembre 2019	Augment.	Diminution	31 déc. 2020
Logiciels et site internet	312	12		324
Mali technique		924		924
Immobilisations incorporelles brutes	312	936	0	1 248
Amortissements	279	19		298
Dépréciations	0	185		185
Immobilisations incorporelles nettes	33	732	0	765

Note 3 : Immobilisations Corporelles

Eléments	31 décembre 2018	Augment.	Diminution	31 déc 2020
Constructions	463			463
Matériel de recherche	2 571	345		2 916
Agencements	226	11		237
Matériel informatique	168	10		178
Mobilier	18	0		18
Immobilisations corporelles brutes	3 446	366		3 812
Amortissements	2 901	333	0	3 234
Dépréciations	0	0	0	0
Immobilisations corporelles nettes	546	33	0	578

Note 4 : Immobilisations Financières

Eléments	31 décembre 2019	Augment.	Dimin.	31 déc. 2020
Dépôts et cautionnements	1 065	145		1 211
Participations	3 025	0	875	2 150
Créances rattachées à des participations	8 795	3 780	8 197	4 379
Prêts	0			0
Immobilisations financières brutes	12 885	3 925	9 072	7 740
Dépréciations	728	39	752	15
Immobilisations financières nettes	12 158	106	4 539	7 725

Note 5 : Stocks

Eléments	Brut 31 déc 2020	Dépréciation	Net 31 déc. 2020
IBN / C8 Alcènes	104		104
C12 / C16 Alcènes	339		339
C12 / C16 Alcanes	200		200
IDD / IHD qualité cosmétique	502		502
Matières consommables	481		481
Total	1 626		1 626

Note 6 : Autres Créances et Comptes de Régularisation

Eléments	Brut 31 déc. 2020	Dépréciation	Net 31 déc. 2020	< 1 an	< 5 ans
Clients	85	0	85	85	0
Autres créances	3 655	100	3 555	3 555	0
Charges constatées d'avance	274	0	274	274	0
Total	4 014	100	3 914	3 914	0

Note 7 : Disponibilités et placements

Le total des disponibilités au 31 décembre 2020 est de 13,704 millions d'euros répartis de la façon suivante :

- Comptes courants banques : 8,793 millions d'euros
- Comptes à terme : 4,835 million d'euros
- Dépôts à terme : 0,076 million d'euros

Note 8 : Avances conditionnées (hors intérêts courus)

Eléments	30 décembre 2019	Augment.	Diminution	31 déc. 2020
ADEME-ISOPROD	4 578			4 578
Total	4 578		0	4 578

Note 9 : Emprunts (hors intérêts courus)

Eléments	31 décembre 2019	Augment.	Diminution	31 déc. 2020
PGE		4 900		4 900
Bpifrance PTZ	300		60	240
Bpifrance (prêt Leuna)	918	0	214	704
BNP (prêt Leuna)	303	3	59	247
SG (prêt Leuna)	274	0	113	161
CIC (prêt Leuna)	158	0	32	126
Ademe	1 529	0	627	902
Total	3 482	4 903	1 105	7 280

Note 10 : Dettes d'Exploitation

Eléments	Montant brut	< 1 an	< 5 ans
Dettes fournisseurs	1 547	1 547	0
Dettes fiscales et sociales	1 301	1 301	0
Autres dettes	3 118	3 118	0
Produits constatés d'avance	1 536	1 536	0
Total	7 502	7 502	0

Note 11 : Résultat Financier

Eléments	31 déc. 2020
Gains de change	1
Produits de placement	110
Reprise dépréciation	59
Total produits	171
Pertes de change	5
Intérêts des emprunts	195
Dépréciation éléments financiers	42
Total charges	242
Résultat financier	- 71

Note 12 : Résultat Exceptionnel

Eléments	31 déc. 2020
Produits exceptionnels de gestion	0
Produit cession actif	0
Bonis rachat actions propres	65
Total produits	65
Charges exceptionnelles de gestion	43
Dépréciations	385
Valeur éléments actif cédés	19
Malis rachat actions propres	37
Total charges	484
Résultat exceptionnel	418

Note 13 : Personnel

Effectif au		31 déc. 2020
Cadres		25
Non cadres		15
Total		40

Charges de personnel		31 déc. 2020
Salaires		2 550
Charges sociales		1 001
Total		3 551

Note 14 : Engagements Hors Bilan

Eléments		31 déc. 2020
Nantissement créances		117
Nantissement fonds de commerce		373
Nantissement sur matériel		0
Nantissement sur titres		0
Engagement crédit-bail		242
Autres engagements donnés		
Total engagements donnés		732

Avals, cautions et autres garanties reçus		5 982
Engagement crédit-bail		
Autres engagements reçus		
Total engagements reçus		5 982

**AUTRES INFORMATIONS
EN K€**

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31 déc 2020
Subvention à recevoir	128
Dégrèvement CFE	42
Intérêts sur compte courant	0
Intérêts sur compte à terme	0
Total	170

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31 déc. 2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	335
Dettes fiscales et sociales	389
Total	724

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance		31 déc 2020
Charges d'exploitation		274
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
	Total	274

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs			2 481 240		2 481 240
Dotations de l'exercice			59 433		59 433
TOTAL			2 540 673		2 540 673
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs			2 306 706		2 306 706
Montants de l'exercice			95 134		95 134
TOTAL			2 401 840		2 401 840
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus			95 134		95 134
Entre 1 et 5 ans			146 665		146 665
A plus de 5 ans					
TOTAL			241 799		241 799
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans			2 972		2 972
A plus de 5 ans					
TOTAL			2 972		2 972
Montant pris en charge dans l'exercice :			95 134		95 134

Annexe C. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbrnières
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS
INTERNATIONAL**
10, allée des Champs Elysées
91042 Evry

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GLOBAL BIOENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Ainsi que mentionné dans l'annexe des états financiers, tous les frais de recherche et développement sont portés en charges. Nous nous sommes assurés du respect de ce principe comptable adopté ;
- Aussi, nous nous sommes assurés que l'annexe décrivait en détail les modalités de dépréciation ou non dépréciation des titres de participation ainsi que des créances détenues sur ses filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 19 avril 2021 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise :

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration des informations sur le gouvernement d'entreprise requises par l'article L. 225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evry, le 19 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
France Audit Consultants International

Max PEUVRIER



GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS
INTERNATIONAL**
10, allée des Champs Elysées
91042 Evry

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GLOBAL BIOENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

En l'absence d'obligation de la société de produire des comptes consolidés, ces comptes ont été établis volontairement et ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 15 mars 2021. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d’exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans le contexte de la crise sanitaire, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe arrêté le 19 avril 2021.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evry-Courcouronnes, le 19 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

France Audit Consultants International

Max PEUVRIER



Annexe D. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Annexe D : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	167 681	224 375	253 973	435 947	506 616
Nombre d'actions ordinaires	3 353 627	4 487 501	5 079 455	8 718 930	10 132 311
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0	0
<u>Nombre maximal d'actions futures à créer :</u>					
<i>Par convention d'obligations</i>	0	0	0	0	0
<i>Par exercice de droit de souscription</i>	438 441	600 110	455 028	368 820	482 443
<i>Par attribution d'actions gratuites</i>	0	0	11 314	17 721	49 585
<u>Opérations et résultat de l'exercice (€)</u>					
Chiffres d'affaires hors taxes	642 008	469 012	840 588	129 198	124 350
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-11 653 157	-14 396 715	-13 688 203	-13 149 361	-14 148 073
Dotations aux amortissements	-753 789	-504 948	-522 872	-488 358	-247 549
Impôts sur les bénéfices	-1 895 769	-1 999 166	-2 546 037	-1 407 264	-2 264 133
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-10 511 177	-12 902 497	-11 665 038	-12 230 455	-12 131 489
Bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<u>Résultat par action (€)</u>					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-2,91	-2,76	-2,19	-1,35	-1,17
Résultat après impôts, amortissements et provisions	-3,13	-2,88	-2,30	-1,40	-1,20
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	55	54	55	49	44
Montant de la masse salariale de l'exercice (€)	2 815 089	2 855 691	3 045 465	3 011 393	2 550 289
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (€)	1 162 910	1 165 900	1 268 891	1 268 452	1 000 635



GLOBAL BIOENERGIES

5 rue Henri Desbruères

91000 EVRY

France

Tél. (+33) 1 64 98 20 66

Fax (+33) 1 64 98 20 51

invest@global-bioenergies.com